

## Postes: des surprises désagréables en perspective

-2-

**OTTAWA** — À quelques jours ou quelques semaines de la divulgation de ses projets pour le service postal canadien, tout indique que le ministre Michel Côté nous réserve des surprises.

**Textes de  
DAVE BLAIKIE**  
de la Presse Canadienne

Si le ministre responsable de la Société canadienne des postes tient parole, le pays pourrait connaître l'un des plus grands branle-bas de combat jamais vus aux postes, et la pilule pourrait se révéler difficile à avaler.

L'explication est fort simple. La Société des postes est en difficulté financière et d'une façon ou d'une autre, le gouvernement est décidé à la rentabiliser — que ce soit par le moyen d'importantes hausses des tarifs, d'une lutte à finir avec ses syndicats ou de réductions de services telles que le passage de la livraison quotidienne du courrier à la livraison à tous les deux jours, par exemple.

En février dernier, 18 mois après avoir accédé au pouvoir, les conservateurs ont pris deux décisions déterminantes.

Ils ont nommé Donald Lander président et directeur général pour remplacer Michael Warren, qui a démissionné l'an dernier, et ils lui ont donné pour mission de rétablir l'équilibre financier de la société de la Couronne à l'intérieur d'une période de deux ans.

M. Lander a passé les quatre derniers mois enfermé dans la salle du conseil de la Société des postes où il a compilé une liste de suggestions de coupures possibles pour le compte du gouvernement.

Le cabinet a remodifié la liste pour en tirer un nouveau plan de développement pour la société et le ministre Côté a promis de le rendre public à la fin juin ou au début juillet.

La Société des postes doit relever l'écrasant défi de faire disparaître, en deux ans, un déficit

d'opération de \$243 millions tout en s'ajustant, au cours de la même période, à la suppression projetée de subventions atteignant \$170 millions, montant qui servirait à subventionner les tarifs postaux consentis aux revues et publications diverses.

M. Côté a gardé un mutisme

presque complet sur ses projets, mais les Canadiens ont pu en avoir un aperçu lorsqu'il a répondu à une question aux Communes, en mai dernier.

Il avait alors déclaré que la livraison quotidienne du courrier pourrait être abolie, et remplacée par un service «de substitu-

tion». Sa réponse a fait alors l'effet d'une bombe.

M. Côté a refusé d'expliquer ce qu'il entendait par service de substitution, mais M. Lander a laissé entendre que cela pourrait se traduire par une livraison les lundis, mercredis et vendredis, pour une semaine donnée, et les mardis et jeudis pour la semaine suivante.

Tout ce que M. Côté a consenti à dire, c'est que le déficit devait être maîtrisé, et que «toutes les options» étaient sérieusement envisagées.

### Réaction hostile

Malgré leurs divergences, le milieu des affaires, les groupes de consommateurs, les partis d'opposition, les éditorialistes et les syndicats ne tardèrent pas à réagir: ce fut une levée de boucliers générale.

Plusieurs, notamment les syndicats, refusèrent de prendre le ministre au sérieux, l'accusant de vouloir faire craindre le pire aux Canadiens pour les forcer ensuite à accepter des modifications moins radicales, comme la substitution de boîtes postales communautaires au mode de livraison du courrier à domicile.

Ce type de service, qui ne coûte que \$35 par année, contre \$113 pour la livraison à domicile, est déjà en vigueur dans les nouvelles banlieues depuis des années.

Convertir l'ensemble du système de livraison à domicile à la livraison communautaire pourrait permettre de réaliser des économies considérables.

Mais cela serait aussi le gage d'une dure épreuve de force avec les travailleurs syndiqués, et susciterait les protestations de l'opinion publique, entre autres de la part des personnes âgées et handicapées.

À première vue, c'est surtout au niveau des gains de producti-

tivité que cette option pourrait se révéler intéressante.

Les trois quarts des revenus annuels de \$3 milliards de la Société des postes servent à payer les salaires de ses 60 000 employés.

### Salaires élevés

Les facteurs et les employés des bureaux de poste sont payés entre \$13 et \$14 de l'heure, soit un tiers de plus environ que leurs homologues du secteur privé, comme les camionneurs.

Un fort taux d'absentéisme, des coûts élevés de temps supplémentaire viennent également alourdir la facture. Si l'on parvenait à réduire l'absentéisme au niveau de la moyenne nationale, on estime que les postes canadiens parviendraient à économiser pas moins de \$100 millions par an.

S'il devait y avoir confrontation avec les syndiqués — qui sont présentement protégés par une clause interdisant les licenciements — cela surviendrait vraisemblablement à la fin de 1986, date où la plupart des conventions collectives viendront à échéance.

Mais ce genre d'affrontement avec les syndicats comporte certains risques. Toute tentative de réduire les salaires ou de congédier du personnel pourrait déclencher une grève prolongée et faire disparaître ce qui reste de la crédibilité du système auprès de l'opinion publique.

Pour leur défense, les syndicats soutiennent que le malaise aux postes est causé moins par la faute des employés que par une mauvaise administration et par l'ingérence politique.

Ils imputent la faible productivité à des usines de tri dépersonnalisées et sans âme et attribuent l'absentéisme à des conditions de travail dangereuses.



D'ici quelque temps, le courrier ne sera-t-il livré que trois ou même deux jours par semaine ? photolaser CP

## POUR REDORER LE BLASON DES POSTES

# Les conservateurs ont un « plan d'affaires »

-3-

**OTTAWA (PC)** — Après deux ans, ou presque, au pouvoir, le gouvernement conservateur sait parfaitement ce qu'il lui faudrait faire pour restaurer la confiance du public envers le système postal.

Pour satisfaire tout le monde, lorsqu'il fera connaître son «plan d'affaires» pour la Société des Postes, les Tories devraient simultanément:

- accélérer la livraison du courrier et accroître la fiabilité du service;
- geler ou réduire les tarifs postaux;
- abolir les boîtes postales communautaires et restaurer la livraison universelle porte-à-porte;
- maintenir les subventions à des secteurs particuliers, tels que les parlementaires et les revues et autres publications;
- moderniser les usines et l'équipement désuet;
- pacifier les syndicats des employés des postes et, pour couronner le tout,
- faire disparaître, comme par magie, les déficits chroniques.

Michel Côté, le ministre qui a hérité de Postes Canada lors du remaniement ministériel de l'an dernier, ne demanderait pas mieux que de répondre à toutes ces attentes... si c'était humainement possible.

### Contraintes financières

Au lieu de cela, le jeune ministre se trouve tellement serré, financièrement, qu'il a nettement plus de chances de ne satisfaire personne.

Les pressions les plus fortes proviennent de son propre gouvernement, qui lui a fixé arbitrairement un délai de deux ans pour faire disparaître un déficit annuel d'opération de \$243 millions.

La directive, édictée dans le budget de février, lui est imposé au moment même où le gouvernement retire, dans le cours de cette même période de deux ans, les subventions de \$170 millions au courrier de deuxième classe, qu'il consentait jusqu'à présent aux revues, publications et journaux.

Déjà les subventions ont été coupées de \$70 millions pour l'année en cours, et le reste, \$100 millions, sera retranché l'an prochain.

Ce qui laisse Michel Côté avec la tâche peu encourageante de trouver plus de \$300 millions par année, à un moment où le public ne veut rien entendre de payer plus cher ou d'accepter de nouvelles diminutions de services.

Certains groupes comme l'Association des consommateurs du Canada affirment que le service postal pourrait ne jamais faire ses frais, à cause de certains services marginaux ou déficitaires comme la livraison dans les zones rurales.

Malgré cela, l'organisme espère que M. Côté s'efforcera de rendre la poste plus efficace au plan économique, en mettant fin à son monopole sur le courrier de première classe et en l'obligeant à concurrencer l'entreprise privée pour la livraison des lettres.

«C'est ce que nous aimerions le plus», de dire le porte-parole de l'association David McKendry.

«Se débarrasser du monopole signifierait un meilleur service pour les consommateurs. Il y aurait une compétition accrue et nous croyons que la compétition favorise les consommateurs».

Le courrier de première classe compte pour près de quatre millions des sept millions de pièces transportées annuellement par la poste au Canada.

S'il n'est pas mis fin au monopole, le gouvernement devrait donner à un organisme de surveillance tel que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le pouvoir de réglementer les tarifs postaux, suggère M. McKendry.

### Les tarifs relèvent du cabinet

À l'heure actuelle, la décision d'augmenter les tarifs relève du cabinet, sur la recommandation de Postes Canada.

«Ce que nous avons, c'est un monopole qui n'est pas soumis à la réglementation, ni à aucune pression à la baisse sur ses tarifs», remarque M. McKendry. «C'est pourquoi les taux ont doublé — passant de 17 à 34 cents pour un timbre de première classe — depuis que Postes Canada est devenue une société de la couronne, en 1981».

La Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants, l'un des plus virulents critiques de la société depuis des années, concède que le temps est venu de mettre fin au monopole.

Mais elle ne croit pas que les difficultés financières des postes disparaîtront tant que celles-ci n'auront pas affirmé leur volonté de mettre les syndicats «au pas».

M. Jim Bennett, analyste auprès de la fédération, affirme que les employés des postes gagnent environ le tiers de plus que des travailleurs employés à des tâches similaires dans l'industrie privée, et se portent ma-

lades de deux à trois fois plus souvent.

Couper dans les salaires, contrôler l'absentéisme, contrôler les coûts du surtemps, améliorer les horaires des quarts de travail et effectuer d'autres économies comme un usage plus efficace de l'imposante flotte de camions de la société, ce sont toutes des façons de réduire substantiellement le déficit, sans diminuer les services ou hausser les tarifs, remarque M. Bennett.

Mais, fait-il valoir, le gouvernement ne progressera pas tant qu'il ne se décidera pas à déclarer la poste «service essentiel» et à priver les 60 000 employés de Postes Canada de leur droit de grève.

Mais ni Bennett ni McKendry ne pensent qu'il soit nécessaire que le gouvernement fasse appel à des mesures aussi radicales que la livraison par jours alternés, une option envisagée par le gouvernement, au dire du ministre Côté.



La mécanisation instaurée aux Postes n'a pas toujours eu les effets escomptés sur la rapidité du service. photothèque LA PRESSE

## Poste prioritaire: une entreprise rentable ?

-4-

**OTTAWA (PC)** — Lorsqu'elle a lancé son service national de messageries Poste prioritaire, en 1979, la Société canadienne des Postes espérait récupérer son retard dans ce secteur en expansion, qu'elle avait malgré elle contribué à créer.

Ça ne s'est pas passé comme ça.

Malgré une infrastructure enviable qui lui permet de compter sur 8 000 bureaux de poste, des ententes avantageuses avec les compagnies aériennes et une flotte importante de véhicules répartie à travers tout le pays, Poste prioritaire n'a pas réussi à percer le marché des messageries et de la distribution des petits colis.

C'est un secteur qui progresse à pas de géant: les rues des quartiers financiers au Canada semblent regorger de livreurs à pied, en bicyclette, en camionnette ou en voiture transportant lettres et colis divers. Dans la seule ville de Toronto, les services de messageries occupent huit pages dans le bottin des Pages jaunes.

Les messageries privées ont pris de l'expansion quand le milieu des affaires, fatigué des grèves aux postes et des caprices de la livraison, a commencé à réclamer un service plus fiable.

Embourbé dans le papier et la bureaucratie, Poste prioritaire trainait de la patte, souffrant du discrédit qui entachait la réputation générale des postes fédérales.

Sept ans plus tard, l'expérience aidant, les choses sont en voie de changer.

### Au quatrième rang

Messageries Poste prioritaire, tel qu'on l'a nommé pour le distinguer du service postal régulier, affirme être devenu le quatrième service de messageries en importance au Canada.

Poste prioritaire prétend aussi avoir le plus fort taux de croissance et se dit à la veille d'un grand bond en avant, s'il peut seulement convaincre le gouvernement conservateur d'assouplir la réglementation.

De ce côté, rien n'est assuré. Quand les Tories feront connaître leur projet de développement, ils pourraient bien décider de lui couper les ailes, plutôt que de le laisser prendre son envol.

Plusieurs, au sein du gouvernement, en ont assez des troubles qui ont caractérisé la poste et ne veulent pas entendre parler d'expansion tant que la poste n'aura pas prouvé qu'elle peut distribuer le courrier ordinaire à temps.

Les responsables de Poste prioritaire espèrent néanmoins que l'importance du volume d'affaires et des revenus en jeu parviendront à persuader les Tories. Une étude de marché commandée par Postes Canada, l'an dernier, donne une idée de l'ampleur prise par ce secteur.

Au cours des 16 dernières années, on a constaté que l'industrie des messageries et de la livraison de colis est devenue une affaire de \$4,5 milliards, qui emploie des milliers de personnes, expédie 828 millions d'articles par année et fait ses livraisons à un coût moyen de \$5,22 pièce.

### Colis

Tout en affirmant être au quatrième rang, Poste prioritaire refuse de divulguer ses chiffres. Le responsable du service des ventes et du marketing Bob Urichuck affirme que le virage déterminant s'est produit il y a deux ans, quand Poste prioritaire s'est lancée dans l'expédition de colis.

«Nous avons grossi de 65 p. cent en un an», dit-il. «Nous avons réalisé qu'il nous fallait offrir une gamme plus complète de services au public.»

Les concurrents privés admettent que Poste prioritaire a gagné du terrain.

«Il n'y a pas de doute là-dessus», de dire Paul Rodney, rédacteur-en-chef de Cargo Exchange, publication du milieu des messageries.

«Ils ont été lents à démarrer mais ils se débrouillent mieux maintenant», de commenter M. Rodney, qui ajoute: «Et c'est normal — ils ont des centaines et des centaines d'emplacements magnifiquement situés, que tous les autres leur envient. À lui seul, cela devrait suffire à leur faciliter les choses.»

### Rabais

Poste prioritaire va chercher les colis sur demande, mais les consommateurs sont incités à aller les porter au bureau de poste le plus proche et à profiter ainsi d'un rabais de \$3,15.

«Nous pouvons nous permettre de le faire à cause du grand nombre de bureaux de poste», admet M. Urichuck. «Les autres compagnies de messageries n'offrent pas d'escomptes.»

Il nie catégoriquement les allégations voulant que Poste prioritaire soit le moins fiable et le plus onéreux des services nationaux de messageries.

«Nous pouvons prouver le contraire. Nous avons un taux de livraison dans les délais de 98 p. cent et nous avons de nombreux témoignages sur la qualité de notre service.»

M. Urichuck soutient que les tarifs de Poste prioritaire sont tout à fait concurrentiels, par rapport aux autres compagnies et ne sont pas beaucoup plus élevés lorsqu'il s'agit d'y inclure les coûts d'assurance et de cueillette en des endroits éloignés.

M. Bob Levasseur, vice-président de la firme Purolator, concède que Poste prioritaire constitue maintenant un concurrent sérieux.

«Aux cours des deux dernières années ils ont manifesté une volonté d'arracher une part du marché et ils ont fait des progrès», reconnaît-il.

Rappelons, en terminant, qu'il y a quelques années, Postes Canada avait tenté une expérience qui s'était avérée une réussite: un certain nombre de bureaux de poste recevaient les commandes pour Distribution aux Consommateurs. Mais le projet dut être abandonné quand les députés conservateurs, prenant la défense des hommes d'affaires locaux, s'y opposèrent.

Les conservateurs se trouvaient alors dans l'opposition. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, Poste prioritaire n'a pas le choix: elle n'a plus qu'à attendre.

-FIN-

## Regards neufs sur l'étranger

Ce n'est pas un survol cavalier des 210 pages d'un rapport officiel sur les relations extérieures du Canada qui peut rendre compte adéquatement des travaux d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes portant essentiellement sur les orientations de la politique étrangère d'un territoire qui s'étend, comme nul ne l'ignore, d'une mer à l'autre.

Ce territoire, le comité l'a visité, y a recueilli une foule de témoignages, vœux et suggestions. L'ensemble se solde par 130 recommandations que le gouvernement est libre de retenir ou de rejeter, mais qu'il sera d'autant moins tenté d'ignorer qu'il a voulu cette consultation en 1985 et qu'aux travaux du comité ont participé des représentants de tous les partis.

Le premier chapitre du rapport s'ouvre sur une déclaration plutôt claironnante, du reste attribuée à un réalisateur d'émissions de télévision, savoir que les Canadiens non seulement s'intéressent aux affaires internationales, mais qu'ils s'y intéressent plus que la plupart des gens dans les autres pays du monde. « Nous tenons, en guise d'entrée en matière, à contester le mythe de l'insularité canadienne. »

Mais, quelques lignes plus loin, les rédacteurs itinérants du rapport constatent, « après avoir traversé le pays à deux reprises et avoir tenu des audiences dans toutes les provinces et tous les territoires », que les préoccupations des Canadiens sont commandées par « des considérations régionales, voire locales ».

Les débats engagés au sujet du libre-échange avec les États-Unis ont déjà amplement confirmé cette vérité: les citoyens sont atteints par ce qui met en jeu leurs intérêts. On ne s'expliquerait pas autrement la préoccupation très vive des gouvernements provinciaux d'être entendus dans le débat.

L'impression que laisse à première vue le rapport est celle d'un effort systématique de modernisation de la politique étrangère du Canada. Il y a 15 ans qu'une revue aussi ambitieuse n'avait pas été entreprise.

Le comité rappelle qu'il y a 22 ans que le Canada maintient sa participation à la Force des Nations unies à Chypre et signale qu'il est « temps que d'autres pays prennent la relève ». Ce qui est oublié, c'est que M. Pearson, premier ministre à l'époque, avait annoncé que l'opération était une affaire de six mois et que la décision a été prise un vendredi, devant une Chambre à moitié vide...

Quoi encore? L'idée de lier l'aide économique à la qualité des régimes en place à l'étranger est une idée saine. On ne peut pas discourir sans fin sur la démocratie et les droits de l'homme, tout en favorisant indirectement le règne de tyrannaux de toutes couleurs, plus empressés à remplir leurs poches qu'à assurer le bien-être des populations.

Certaines suggestions et recommandations seront peut-être jugées irréalistes à l'analyse. Il faudra sans doute distinguer entre les domaines qui offrent une prise directe à l'action du Canada et ceux dont nous éloignent la géographie et bien d'autres réalités.

L'Arctique est un gros morceau et un gros morceau à nos portes. C'est très opportunément que le comité l'élève au rang de souci majeur.

L'Arctique est presque déjà perdu pour le Canada, tant l'œil de Moscou et celui de Washington y sont intensément fixés. Le comité offre néanmoins quelques suggestions qui requièrent d'urgence l'examen.

C'est avec le plus grand intérêt qu'on attend la suite. Comment éviter aussi de se demander à quel prix reviendra le mixage de l'indépendance et de l'internationalisme, titre même d'un rapport qui est presque un programme?

Guy CORMIER

## Inquiétudes injustifiées

Le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, est un homme qui tient à faire respecter son indépendance. C'est bien connu. Il en a donné une autre preuve la semaine dernière en s'en prenant à une législation adoptée avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour la période estivale.

La loi 68, selon lui, met en danger son autonomie. Ce texte stipule qu'en dehors de la période électorale, le directeur général des élections devra s'adresser au nouveau ministre des Approvisionnement et Services pour se procurer les biens et services dont son organisme a besoin pour fonctionner.

M. Côté voit dans cette nouvelle règle une menace à sa liberté administrative face à l'exécutif et au conseil des ministres et il craint manifestement une ingérence politique dans ses affaires.

C'est sans doute un bon réflexe de sa part de s'inquiéter d'une intrusion possible de la partisanerie politique au sein d'un organisme qui doit demeurer au-dessus des partis politiques. Mais en quoi cette disposition tout à fait normale peut-elle affecter ou menacer l'indépendance de M. Côté puisqu'elle ne s'appliquera pas en période électorale? C'est la question que l'on peut se poser. Car il semble tout à fait normal que le gouvernement élu par le peuple ait quand même un droit de regard et un certain contrôle sur des dépenses défrayées à même les taxes des contribuables par des organismes qui relèvent, à toutes fins utiles, du gouvernement.

Evidemment, jusqu'à l'adoption de cette loi, M. Côté était entièrement autonome au point de vue administratif. Son budget était voté directement par l'Assemblée nationale et il ne devait pas recourir aux services d'un ministre ou du gouvernement pour s'assurer de certains biens et services.

Cette procédure est maintenant légèrement modifiée, mais elle sera appliquée à tous les organismes gouvernementaux qui devront maintenant s'adresser à ce ministère pour se procurer les fournitures matérielles dont ils ont besoin.

Selon le nouveau ministre responsable de l'Approvisionnement et des Services, M. Gilles Rocheleau, la nouvelle loi décrite par M. Côté n'empêchera pas ce dernier de préparer lui-même ses prévisions budgétaires annuelles et de les soumettre pour approbation à l'Assemblée nationale, selon la procédure habituelle.

Le ministre a été assez clair dans sa réplique à M. Côté: « Il va tout simplement être soumis aux directives du gouvernement et il devra se conformer à la nouvelle politique d'achat édictée, en ce qui concerne notamment l'achat de véhicules... », etc.

Pour sa part, le directeur général des élections soutient qu'il doit demeurer libre d'agir à sa guise pour les différents achats visant à assurer le bon fonctionnement de ses bureaux et cela, même en dehors d'une campagne électorale.

Mais jusqu'à maintenant, du moins, rien ne permet de mettre en doute le bien-fondé de cette nouvelle législation. Elle s'inscrit d'ailleurs dans la volonté exprimée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa d'avoir un meilleur contrôle des dépenses publiques.

Jacques BOUCHARD

IL Y A DES BAIGNOIRES QUI SE REMPLISSENT, MONSIEUR DRAPEAU!



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Hélène Pelletier-Baillargeon

## Les trois projets de madame Bacon

Peu après s'être vu confier par le premier ministre Bourassa la responsabilité de la Charte de la langue française, la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, faisait connaître trois des premiers projets de modification de la loi 101 réclamés par Alliance Québec.

1<sup>o</sup> Amnistier les élèves illégalement inscrits à l'école anglaise. 2<sup>o</sup> Permettre le retour à l'affichage bilingue. 3<sup>o</sup> Refondre en une seule structure les divers organismes créés par la loi 101.

1<sup>o</sup> En matière d'amnistie des illégaux, les attentes d'Alliance Québec ont été dépassées. Non seulement M. Ryan a-t-il confondu dans un même geste de mansuétude enfants innocents, parents désinformés et administrateurs scolaires parfaitement conscients et rebelles, mais encore a-t-il étendu, pour les siècles à venir, la grâce ministérielle à tous les descendants et collatéraux des descendants. Même durant les plus florissantes années du système des indulgences, aucun pape n'avait encore imaginé de rendre ainsi l'absolution héréditaire!

2<sup>o</sup> En matière de langue d'affichage, le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, s'est empressé de paver la voie à madame Bacon en annonçant que

toutes les poursuites judiciaires envers les contrevenants étaient suspendues. Depuis, (les reporters de LA PRESSE l'ont abondamment signalé) les affiches bilingues sont peu à peu réapparues principalement à l'ouest de la ville. Nargués, sinon éconduits, les inspecteurs de la Commission de protection de la langue française rentrent désormais bredouilles de leurs tournées. Or on vient tout juste d'annoncer que la loi pourrait être « allégée de quelques irritants » dans un prochain avenir. Que se passera-t-il donc lorsqu'on commencera à lui extraire sérieusement les dents?

Il se passera, il n'en faut pas douter, ce qui se passait à l'époque des lois 63 et 22: quelques « irrités » recommenceront de-ci de-là à se faire eux-mêmes justice, qui à coup de peinture-aérosol, qui à coup de marteau, ce qui est plus dommageable encore. Le saccage récent des vitrines commerciales McKenna et Allan Singer en constitue certes un regrettable échantillon. Mais qui sème le vent récolte la tempête.

Le manque chronique d'enracinement du Parti libéral dans les milieux culturels sensibles à

la puissance des symboles peut seul expliquer que, dans l'euphorie de la victoire, M. Bourassa ait laissé deux de ses ministres entrouvrir pareille boîte de Pandore. C'est ce sentiment revendicateur largement assoupi par le décor et l'environnement sécurisant de la loi 101 que le retour à l'affichage bilingue risque de réveiller.

3<sup>o</sup> La refonte en une seule structure des organismes responsables de la langue vise prioritairement, on l'imagine aisément, la Commission de protection de la langue française que la ministre, à l'instar de son électoral anglophone, qualifie volontiers de « police de la langue » parce qu'elle et il estiment exorbitant le pouvoir exécutif qui lui est actuellement imparti à l'égard des contrevenants à la loi.

Dans la situation présente en effet, tandis que l'Office de la langue française négocie avec une entreprise un programme de francisation susceptible de s'étaler sur plusieurs années, la Commission, de son côté, peut en tout temps intervenir à court terme, par exemple pour obliger un fabricant de micro-ordinateurs ou d'appareils électroniques sophistiqués à fournir

un manuel d'instructions rédigé en français, ou un magasin à produire des coupons de caisse libellés en français.

Fondu et dissimulé en un seul organisme, le pouvoir d'action de la Commission s'en trouvera donc grandement dilué. Le sort des manuels d'instructions, modes d'emploi et coupons de caisse, pour reprendre ces mêmes exemples courants, risquent à leur tour de devenir simples objets de négociation dans l'octroi d'un certificat de francisation, avec toutes les lenteurs administratives que cela suppose. Pourtant, 40% des demandes d'intervention acheminées à la Commission de protection de la langue par les citoyens concernent ce genre de plaintes.

La démission « fortement suggérée » de M. Gaston Cholette, président jusqu'à la semaine dernière de la Commission, donne la mesure de l'enjeu pour les consommateurs francophones. Certes le lobby anglophone vient de remporter la victoire. Mais il vient aussi de refuser au gouvernement une bombe à retardement camouflée par les sondages. Lesquels, en politique, riment souvent avec « vo-lages ».

## REVUE DE PRESSE

### La guerre à la pornographie

Plusieurs des amendements au Code criminel soumis aux Communes ont suscité de vives critiques. On craint que le Canada ne revienne à la moralité de l'ère victorienne.

Les amendements qui permettront de mieux lutter contre l'agression et l'exploitation sexuelles des enfants trouvent de solides appuis. On s'élève cependant contre la définition proposée de la pornographie.

Selon Vincent Cliche du Soleil il est évident qu'un vent de conservatisme souffle maintenant sur la colline parlementaire à Ottawa. La définition de la pornographie que l'on veut introduire dans le Code criminel, écrit Cliche, nous ramène plusieurs années, sinon quelques siècles en arrière.

« Non seulement cette définition traîne des relents évidents de puritanisme, mais à vouloir englober et mettre sur le même pied toute activité sexuelle, elle s'éloigne du but visé qui est de combattre la présentation d'actes sexuels violents ou qui mènent à la violence. »

Cliche note que la tentative du ministre Crosbie démontre comment il peut être difficile pour un gouvernement de légiférer sur

des sujets à la fois sociaux, culturels et moraux.

Il fait remarquer que la position du ministre, qui semble se rapprocher de celle des groupes religieux conservateurs et fondamentalistes ou certaines associations féministes intégristes, ne ralliera même pas cette minorité pour qui toute activité sexuelle doit être prohibée. Par contre, les dangers de censure et de chasses aux sorcières sont bien réels et peuvent à court terme réduire passablement les droits et libertés des Canadiens.

L'éditorialiste de The Gazette opine dans le même sens, disant que la définition proposée de la pornographie peut devenir une entrave à la liberté d'expression. On n'y fait aucune distinction entre l'activité sexuelle sans conséquence et la violence sexuelle sur laquelle les Canadiens réclament un contrôle rigoureux.

Le droit de publier librement et celui de lire librement peuvent faire l'objet de limites raisonnables mais le projet gouvernemental leur impose des limites non raisonnables.

La chose essentielle, affirme l'éditorialiste du journal anglophone, est d'établir un bon équilibre entre la liberté d'expression

et la nécessité de protéger les jeunes.

Pour Roch Bilodeau de La Tribune de Sherbrooke, il appartient au gouvernement de formuler une définition de la pornographie qui devait s'accorder avec les moeurs de la majorité tout en ne brimant pas les libertés individuelles. Malheureusement, la version actuelle du projet de loi ne répond pas à ces critères. On risque d'instituer une censure trop sévère pour les Canadiens d'aujourd'hui.

Dans un État démocratique et libéral comme le Canada, affirme Bilodeau, la législation doit refléter le mieux possible l'évolution des mentalités.

« Les libertés individuelles sont trop précieuses pour admettre que le législateur vienne y empiéter par des excès de zèle. »

Dans Le Quotidien de Chicoutimi, Carol Néron se demande comment définir une frontière relativement juste entre puritanisme et érotisme de bon ton? Quels moyens utiliser afin que les marchands de pornographie freinent leur influence auprès d'une catégorie non négligeable et en augmentation croissante d'individus?

Néron croit que tenter de gérer l'érotisme en bannissant sans rémission la pornographie risque de nous faire glisser vers une société puritaine ou les chasseurs de sorcières ne demanderaient qu'à prouver leur bonne volonté. D'autre part, permettre au sexe de se répandre sans y jeter de temps à autre un œil critique relèverait de l'irresponsabilité.

Néron trouve que le gouvernement conservateur fait preuve de maturité dans ce dossier et qu'il ne craint pas de s'aventurer sur un terrain glissant.

Certains amendements proposés par le ministre Crosbie semblent si sévères qu'ils confèrent à l'ineffable Mary Brown, du Bureau de censure de l'Ontario, des allures de libertaire, écrit Alain Dexter dans Le Droit d'Ottawa. Selon lui, Crosbie condamne la sexualité, point à la ligne.

Dexter croit, par ailleurs, que si on ne donne pas aux intervenants sociaux des moyens suffisants pour identifier, sur le terrain, les cas d'abus et d'exploitation sexuels des enfants, la réforme annoncée ne sera que du taping à l'œil. On aura donc fait beaucoup de bruit pour rien.

par Guy Rondau de la Presse Canadienne

## Chili : situation inquiétante

Cette lettre a été envoyée à MM. Brian Mulroney, premier ministre du Canada et chef du Parti progressiste conservateur; John Turner, leader du Parti libéral; Ed Broadbent, leader du Nouveau parti démocratique.

Nous nous permettons de vous écrire pour vous exprimer, au nom de la communauté chilienne de Montréal, notre vive inquiétude et attirer votre attention sur la gravité de la situation politique, économique et sociale qui ne cesse de se dégrader au Chili.

Particulièrement depuis mars dernier, les manifestations massives du peuple chilien pour un retour rapide à la démocratie sont durement et violemment réprimées par le régime Pinochet. Au cours des dernières semaines, des milliers de soldats, fortement armés et les visages peints, ont encerclé la plupart des quartiers pauvres de Santiago et ont procédé à des perquisitions maison par maison. Lors de ces rafles, plus de 11.000 personnes ont été détenues et fouillées. Un grand nombre d'entre elles demeurent encore en prison. Ces opérations militaires ont semé la terreur et l'insécurité totale parmi la population. Ces actions ont été condamnées par l'ensemble des organisations démocratiques, en particulier par l'Église catholique.

Un nombre croissant de pays ont condamné les violations permanentes et systématiques des droits humains commises par le régime Pinochet.

En mars dernier, les États-Unis ont déposé une résolution auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU demandant au gouvernement chilien de mettre fin à la torture, de mener une enquête sur la violation des droits humains par les forces de sécurité, de faire cesser les attaques

contre les citoyens par des groupes privés liés aux services de sécurité, de mettre fin aux condamnations à l'exil interne et de permettre aux Chiliens vivant à l'étranger de rentrer dans leur pays.

Aussi, plusieurs Parlements, y compris le Parlement européen, ont adopté des résolutions exprimant leur inquiétude au sujet de la situation des droits humains au Chili. De plus, de nombreux pays ont envoyé des missions parlementaires et autres dans ce pays. Du 19 au 21 mai 1986, s'est tenue à Santiago une conférence de députés et sénateurs venant d'une quinzaine de pays dont l'objectif était d'appuyer les demandes du peuple chilien pour un retour immédiat à la démocratie. Parmi ces délégations, il faut mentionner celles de l'Argentine, Brésil, Bolivie, El Salvador, Guatemala, Pérou, Venezuela, Uruguay, Allemagne fédérale, Belgique, Espagne, France, Norvège et Suède.

Ce sont les trois coalitions d'opposition — l'Alliance démocratique, le Bloc socialiste et le Mouvement démocratique — qui ont invité et encouragé la visite de délégations étrangères au Chili.

L'Assemblée nationale de la Civilité, une large coalition de partis politiques, de fédérations et confédérations syndicales, d'ordres professionnels et d'organisations sociales, a lancé un vaste plan de mobilisation sociale dans tout le pays. Dans ce contexte, les 2 et 3 juillet 1986 aura lieu une grève nationale des travailleurs, professionnels, étudiants, camionneurs, etc.

La communauté chilienne de Montréal s'est donnée récemment l'instance de coordination de la solidarité avec le Chili, composée par l'ensemble des mouve-

ments d'opposition au régime Pinochet, dont le but principal est de coordonner et promouvoir la solidarité avec le peuple chilien.

Au nom de cette instance unitaire, nous voudrions vous inviter à promouvoir, organiser ou participer dans les actions ci-après mentionnées:

1. L'envoi au Chili d'une délégation de parlementaires canadiens d'ici septembre prochain. Cette délégation pourrait y rencontrer des représentants des partis politiques, des syndicats, de la commission des droits humains, des Églises, des magistrats, etc.
2. Conditionner la renégociation de la dette externe du Chili au respect des droits de la personne par le gouvernement chilien. Il faut souligner qu'une partie importante de la dette de 22 milliards a été contractée au Canada.
3. Suspendre la vente d'équipement militaire au gouvernement Pinochet. Un député NDP a dénoncé, en 1985, à la Chambre des communes la vente par le Canada de pièces de rechange pour des chars d'assaut, des pièces pour les chasseurs de l'aviation chilienne et de casques et protecteurs pour la police de la jungle. Une partie de cet équipement est utilisé dans la répression contre le peuple.
4. Adopter des résolutions ou faire des déclarations condamnant les violations des droits de la personne au Chili, particulièrement par la Chambre des communes.

Pour l'Instance de coordination de la solidarité avec le Chili  
Oswaldo NUNEZ  
Sergio MARTINEZ  
Sergio SARMIENTO  
Elias CABRERA

## Un beau geste

Le Club de Baseball Montréal Ltée  
M. René Guimond  
Vice-président au marketing

La firme Brunelle, Mercier & Associés Inc. tient à porter à votre attention, le merveilleux travail de votre équipe en l'occurrence mesdames Anne-Marie Grenier, Monique Ferland, monsieur Benoit Cartier et Youppi pour leur dévouement et leur gentillesse.

La venue de Youppi à la Cité de la Santé de Laval fut des plus appréciées. Les Montréalais sont habitués aux gestes humanitaires de leur Club de Baseball les Expos.

Cependant le geste qui nous occupe fut non seulement humanitaire mais exceptionnel. En effet, c'est d'abord pour une seule patiente atteinte d'une maladie très grave que Youppi s'est déplacé et ce dans un délai très court. Il a ensuite, bien sûr, profité de l'occasion pour visiter les enfants hospitalisés en pédiatrie.

Encore une fois mille mercis.  
Jean-Pierre MERCIER  
pour la Direction

## Un goût amer

En mai dernier s'est tenu à Trier (Allemagne) le XVIII<sup>e</sup> Congrès International de linguistique et philologie romanes. De nombreux Canadiens y ont participé et plus particulièrement les Québécois francophones car, à n'en pas douter, le français est la langue romane la plus étudiée à travers le monde.

À titre de Canadiens, l'ambassade du Canada nous a conviés à une petite réception. Les cartons d'invitation, qu'on avait pris soin d'adresser personnellement à chacun d'entre nous (à une exception près semble-t-il puisqu'un collègue de Sherbrooke n'en a pas reçu), étaient rédigés en anglais seulement.

Fait remarquable, les organisateurs du congrès avaient, eux, trouvé moyen de fournir la plupart des documents, y compris ceux relatifs à l'histoire de la ville, en français, dans un pays où l'allemand est la seule langue officielle.

Je n'ai pas répondu à l'invitation dont je garde un goût amer.  
Louise DAGENAIS  
Université de Montréal

## Lois sévères

C'est avec intérêt que j'ai lu vos articles sur la sécurité routière. Comme la conduite routière cause plus de décès que les deux dernières guerres mondiales, on n'en parlera jamais assez.

Les lois plus sévères aideront à abaisser le taux de mortalité. Par contre, il faudrait que nos élus accentuent les cours de conduite préventive. Tout conducteur de véhicule devrait être obligé de suivre ce cours, même s'il possède déjà son permis.

Un programme d'inspection des véhicules usagés devrait être accentué et même obligatoire.

Conduire un véhicule comporte une responsabilité morale et sociale dont tout citoyen(ne) doit être conscient.

G. TREMBLAY  
Sainte-Thérèse

## Que se passe-t-il à Saint-Léonard ?

M. Raymond Renaud  
Maire de Saint-Léonard

La Ville de Saint-Léonard fête cette année son 100<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Or, est-ce pour fêter cet événement que la ville a décidé d'abattre de nombreux arbres argentés qui bordent nos rues?

Inquiets de l'ampleur que prend la contagion de l'abattage inutile des arbres, nous avons demandé des précisions au service des Travaux publics.

Il y a deux ans, un groupe de propriétaires aurait exercé des pressions sur le Conseil municipal pour faire adopter un règlement permettant l'abattage des arbres — surtout des érables argentés — qui risquaient d'endommager les canalisations et les conduites souterraines. Or, si nous avons bien compris, il faudrait un potentiel de risque d'à peine 10 p. cent pour autoriser la coupe d'un arbre.

Le propriétaire qui veut se débarrasser d'un arbre en fait la demande par écrit. Un inspecteur se rend sur les lieux et accepte ou non la demande.

C'est ainsi que la rage semble s'être emparée de certains propriétaires. En effet, de nombreuses rues ont perdu plus de la moitié de leurs arbres.

N'oublions pas que ces arbres appartiennent à la ville, donc à nous, citoyens et citoyennes, puisque ces arbres se trouvent sur l'emprise des rues. C'est donc nous, contribuables, qui payons pour l'abattage de ces arbres et pour tous les frais qui s'ensuivent, c'est-à-dire essouchage, planta-

tion d'autres arbres, remise en état des terrains perturbés, etc.

C'est grave! Très grave! D'autant plus que renseignements pris auprès des personnes compétentes, nous avons été étonnés d'apprendre que l'érable argenté a un enracinement superficiel. Voir d'ailleurs à ce sujet l'ouvrage de R.C. Hosie. « Arbres indigènes du Canada », page 272, publié par les Éditions Fides conjointement avec Environnement Canada.

Comment des racines qui restent en surface peuvent-elles risquer d'endommager des canalisations?

Pourquoi dans ce cas, les érables argentés sont-ils abattus? Est-ce pour souligner le mois de mai consacré à l'environnement et à la sauvegarde de notre patrimoine écologique? Ou est-ce pour célébrer et fêter la Semaine de l'arbre et de la forêt qui vient tout juste de se terminer?

Est-il besoin de rappeler que sans les arbres, l'oxygène de l'air serait vite épuisé?

Cette année, ce sont les érables argentés qui sont abattus! Et qui nous dit que, l'an prochain, la ville, cédant aux pressions d'une infime minorité qui n'aime pas la nature, n'ira pas abattre — à nos frais — d'autres espèces d'arbres?

C'est pourquoi nous, citoyens et citoyennes, de divers quartiers de Saint-Léonard, signons cette pétition pour que cesse l'abattage inutile des arbres.

Nous voulons vivre en paix, mais pour cela nous avons besoin d'air... et d'arbres.

Deux cents citoyens et citoyennes de Saint-Léonard

## Concernant l'avortement

Devant les manifestations des Pro-Vie le 25 avril dernier, la Fédération des femmes du Québec, par ses militantes Ginette Busque et Michelle Salvail, se sent menacée dans les «acquis des femmes» et obligée de «clarifier ses positions face à l'avortement». Bravo, mesdames! La crainte de perdre des «acquis», vous transforme en sages-femmes... respectueuses de la vie, puisque, dites-vous, vous n'êtes «pas en faveur de l'avortement». Félicitations pour cette «nouvelle» position!

Mais, vous vous contredisez aussitôt en proposant un ambigu «libre choix de la femme à décider de son corps»: ici nous ne sommes plus d'accord. Si c'est avant d'accepter un autre corps... en elle; d'accord; mais après la nidation d'un autre corps foetal... biologiquement identifié pour toute une vie humaine, dès le neuvième jour, soutenuement les gynécologues avec le Dr B. Nathanson, (foetologue respecté dans 22 pays et 35 États américains...): Personne ou presque n'est d'accord avec vous, surtout pas votre médecin consciencieux, assermenté pour sauver la vie, non la détruire.

Vous pouvez choisir entre un contraceptif ou un autre, un homme ou un autre, une circonstance ou une autre. Mais vous ne pouvez pas choisir entre un embryon qui veut et peut vivre librement,

malgré vous, et une extraction de ce même embryon humain, de connivence avec un médecin complice et encore plus responsable que vous d'un crime provoqué sans raison médicale.

Non, non, l'enfant-surprise non désiré ne doit pas mourir par la seule volonté de sa mère trop innocente et traumatisée... Car cet enfant a le droit inaliénable «de protection avant comme après sa naissance», déclare l'ONU. N'a-t-il pas droit à sa vie comme un héros (Martin Gray...) puisqu'il a traversé toutes les barrières contraceptives pour s'installer dans sa caverne-incubateur silencieux, «son sanctuaire», dit Nathanson? Vous avez la liberté de «vivre un amour d'occasion» mais non celle de décider la mort de cet enfant-héros (ou éros...) qui veut réaliser sa vie avec la vôtre, à tout prix... sauf, s'il vous cause une grossesse qui menace votre vie. La seule-ment, il vous donne le droit à une interruption volontaire de grossesse et de la vie. La vie c'est la vie, l'amour c'est l'amour et la liberté est aussi la sienne...

Pour le Respect de la Vie-Rive-Sud  
Cécile VILLEUX  
régente d'État des Filles d'Isabelle (30 cercles)  
Pierre MONTREUIL  
député régional des Chevaliers de Colomb (28 conseils)

## La garde partagée de l'enfant

La nouvelle, parue dans LA PRESSE du mardi 17 juin, relatant un jugement de la Cour supérieure qui accorde la garde légale à la mère, sous prétexte des «dangers d'un si total investissement» du père auprès de sa fille, a provoqué chez nous de l'étonnement et a suscité de nombreuses questions. Partant des seules données que nous fournit l'article en question, nous émettons les commentaires suivants:

Après deux ans et demi de garde partagée, le couple en question réclame, chacun pour soi, la garde légale exclusive de leur enfant.

La garde partagée est de plus en plus mise de l'avant comme solution équitable envers les parents séparés ou divorcés et les enfants de ces unions éclatées. Dans ce cas-ci, il y a insatisfaction évidente puisqu'on fait volte-face. Nous ne sommes pas étonnés qu'il y ait des difficultés à vivre cette forme de parentalité à «temps partiel», mais ou sont les services qui

peuvent aider les parents à réajuster, s'il y a lieu, certaines modalités de garde, ou pour discuter d'orientations discordantes chez les deux parents? La présence d'une tierce personne non impliquée dans le conflit familial serait sûrement précieuse pour régler nombre de situations litigieuses avant qu'elles ne dégénèrent en conflit juridique. À cet égard, ne pourrions-nous pas suggérer qu'un service de médiation après divorce, ouvert à tous les parents divorcés jouant un rôle actif auprès de leurs enfants, soit mis sur pied et devienne une étape obligatoire avant de retourner en Cour pour une modification de la garde?

Toujours sous réserve des informations partielles quant à cette cause particulière, nous ressentons un grand malaise face aux expertises des psychologues qui affirment qu'un trop grand investissement du père et qu'un rapport trop étroit entre lui et sa fille

«ne permettraient pas à l'enfant de s'épanouir». Y a-t-il deux poids, deux mesures? Si une mère avait fait le même choix, aurait-on rendu pareil jugement? Depuis quand une présence totale à un enfant d'âge pré-scolaire est-elle démesurée?

Nous espérons que d'autres motifs non exprimés soient à l'origine de cette prise de position. Il ne faudrait pas que nous, du public, restions sous l'impression que l'appareil judiciaire et les professionnels de la santé (physique ou mentale) nous ramènent en arrière et nous réservent les stéréotypes consacrés selon lesquels seules les femmes peuvent consacrer tout leur temps à l'enfant sans risque de compromettre son épanouissement personnel.

Madeleine BOUVIER  
directrice générale  
Fédération des associations de familles monoparentales du Québec

## Haiti : les leçons du passé, les voiles de l'avenir

L'un des mots d'ordre actuellement, en Haïti, est la création d'organisations politiques, qui pullulent à la grandeur du territoire, ayant chacune à leur tête un candidat potentiel à la présidence. L'un des ces «candidats», tel François Duvalier en 1958, va jusqu'à se déclarer prédestiné à la présidence. La question est de savoir, comme devait l'affirmer Duvalier, une fois porté au pouvoir, quelle «force au monde pourra (l') empêcher de jouer (son) rôle historique».

Un autre mot d'ordre est celui relatif à la durée du mandat présidentiel. «Quatre ans, pas plus» entend-on dans divers milieux. Certains «candidats» se prononcent pour un «mandat de cinq ans non renouvelable». «Si le chef de l'État, au cours de son premier mandat, s'est bien acquitté de sa tâche, il doit pouvoir être réélu», renchérit d'autres.

Le problème à ce chapitre est le suivant: plus un aspirant chef d'État se croit assuré d'être élu, moins il paraît en faveur d'un mandat présidentiel de courte durée, afin d'avoir le temps nécessaire à l'accomplissement de sa «mission». Il y a fort à parier qu'au lendemain des élections, les vrais partisans d'un mandat présidentiel de courte durée et non renouvelable ne se recrutent que chez les candidats défaits, les futurs et les non présidentiables.

Donc, d'un côté les tenants du pouvoir qui auraient souhaité continuer leur «mission», de l'autre les aspirants au pouvoir, dans un pays «où promotion sociale, accumulation de richesses et consolidation de privilèges acquis ont pour béquilles l'appareil d'État». Déjà éprouvé la jeune démocratie haïtienne, 182 ans d'histoire politique où les vaincus, sauf exceptions, ont toujours subi la loi des vainqueurs et dont le spectre est en partie responsable du compromis auquel on assiste de-

puis février dernier. Cette crainte, sans doute, contribuera-t-elle à épargner à Haïti d'autres calices. Mais il en est un auquel elle n'échappera pas: elle devra faire face à ses problèmes d'ordre économique dont 50% de chômage dont on ne sait quand il sera atténué et dont les conséquences, compte tenu de la faiblesse des ressources disponibles, sont à peine prévisibles.

La situation étant telle, le citoyen en quête d'un emploi ou désirant conserver le sien mais dont l'un des conditions est d'être membre du parti au pouvoir, poussera-t-il sa conscience politique jusqu'à refuser de s'y inscrire? L'individu non indépendant de fortune, qui dispose d'un emploi au gouvernement souffrirait-il le loisir de militer dans un parti d'opposition, ou le contrôle du chef de l'État, du fait du «spoils system», s'étend à tous les niveaux de l'appareil d'État? Seuls les indépendants de fortune non liés au pouvoir et les laissés-pour-compte de la nouvelle situation pourraient ouvertement et sans risques militer dans des partis d'opposition, sur lesquels s'appuieraient quelques parlementaires mais comptant en partie sur la presse frondeuse pour taillier le gouvernement.

Cette prévision n'a rien de pessimiste, si l'on compte avec les conditions économiques et culturelles dans lesquelles aura à évoluer le nouveau pouvoir. Et si elle s'avérait exacte, pourrait-on avec facilité interdire au chef de l'État de continuer sa «mission»? Haïti fourmille d'exemples de constitutions interdisant la réélection du chef de l'État et d'amendements ou de tentatives d'amendements constitutionnels au profit de celui-ci. Salomon, en 1886, amenda la constitution de 1879 qui interdisait sa réélection immédiate. Sténio Vincent, en 1935, chassa du Parlement 11 sénateurs et 7 députés opposés à un projet

d'amendement constitutionnel devant faciliter sa réélection. Dumarsais Estimé, en 1950, fut renversé au moment où il entamait des démarches en faveur de sa réélection. Paul Magloire, en 1956, fut contraint de démissionner parce qu'il était soupçonné de travailler à sa réélection. Le cas François Duvalier n'a nul besoin d'être rappelé. Traditionnellement en Haïti, avec la complicité de l'armée, dont l'appui reste indispensable à la réussite de tout projet de violation de la constitution, le chef de l'État peut presque tout.

Duvalier fils, répliquera-t-on, a été déraciné malgré l'armée et les 300.000 tontons macoutes! L'Haïti d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui; quand bien même le chef de l'État réussirait à amender la Constitution en sa faveur, à moins de fraude systématique ou l'emploi de la force brutale, il serait défait par l'électorat!

Oui, répondrais-je, si l'équipe au pouvoir se serait mal acquittée de sa tâche, quant à sa façon de résoudre les problèmes les plus urgents et les plus immédiats de la population. Et non, dans le cas contraire!

Haïti se trouve devant un problème de choix constitutionnel, lequel sera sans aucun doute déterminant pour son avenir, en tant que société. En conservant le régime présidentiel qui est le sien ou en optant pour un régime parlementaire, elle remettrait la réalité du pouvoir au chef effectif de l'Exécutif, qui, comme par le passé, pourrait être tenté d'en abuser. En optant pour un mandat constitutionnel de courte durée et non renouvelable à accorder au chef de l'Exécutif, primo, du fait de l'alternance au pouvoir, on contribuerait à créer des conditions favorables à une vie démocratique sans pour autant exercer les risques de coups d'État politico-juridiques ou militaires, ou d'explosion populaire en ré-

ponse à des tentatives de perpétuation au pouvoir; secundo, dans plusieurs cas, on rouvrirait la voie à l'improvisation au pouvoir, du fait des conditions défavorables à l'existence de partis politiques institutionnalisés et permanents au pays, tandis que, dans d'autres, on le priverait de certaines compétences éprouvées aux endroits où elles auraient été les plus utiles.

Haïti est aujourd'hui à la croisée des chemins; mais elle ne peut pas choisir entre la démocratie et le développement sans se retrouver handicapée. Ces derniers sont les deux termes d'un même binôme ou tout multiplicateur ou réducteur de l'un, à longue échéance, l'est aussi de l'autre. On ne pourrait perdre en terme de développement ce qu'on gagnerait en terme de démocratie et vice versa sans succomber, à la longue, sous les assauts du couple misère et dictature.

Si elle désire un jour rompre avec ce couple, Haïti devra opérer une révolution institutionnelle au sommet même du pouvoir — qui servirait de modèle au reste de la société —, en se dotant d'un Exécutif bicéphale (dont on pénétrera plus loin les arcanes) qui obligerait tout futur dirigeant à lier sa destinée politique à celle d'une organisation politique dont l'existence serait conditionnelle à la fois au sérieux de son programme et à sa performance au sein de la population et non exclusivement, comme c'est traditionnellement le cas, à la vie politique active de son leader ou de ses fondateurs. Cela aurait pour effets: 1) d'encourager le regroupement d'organisations idéologiquement parentes, qui n'auraient plus grand intérêt à se paralyser mutuellement; 2) de forcer chaque parti politique à conjuguer compétence et permanence s'il veut accéder au pouvoir; 3) de rendre moins facile la tâche aux improvisateurs politiques.

La nation tout entière en profiterait si les réflexions des prochains constituants iraient dans le sens d'une combinaison qu'on pourrait qualifier de «parlementarisme-présidentielisme ou système parlementarisme-présidentiel». Théoriquement, il s'agit d'un partage de pouvoirs entre un chef d'État élu au suffrage universel et un chef de gouvernement issu d'élections législatives et responsable uniquement devant le Parlement de sorte que toute décision émanant de l'une ou l'autre de ces deux instances et devant affecter la vie de la nation soit le résultat d'un consensus. Le président de la République représentera la nation et le premier ministre, le gouvernement.

Sur tout conflit de juridiction survenu entre (eux), une Cour constitutionnelle émettrait un avis déclaratoire. Ce modèle aurait pour effets: 1) de contribuer à une désacralisation de l'institution présidentielle...; 2) de former un gouvernement non assujéti au bon plaisir du chef de l'État et non au-dessus du Parlement; 3) de vouer à l'échec toute tentative d'usurpation du pouvoir par le président ou le premier ministre; 4) de «favoriser la cause de

la démocratie par le développement d'un système de contre-pouvoirs susceptibles de repousser autant que possible tout obstacle au principe de l'alternance à la tête (de l'État et) du gouvernement «tout en laissant à la nation la possibilité de bénéficier au maximum et là où elles seraient les plus productives des meilleures compétences qui se seraient mises à son service; 5) de contribuer à l'émergence, au maintien et au renforcement de partis politiques institutionnalisés et d'autres institutions non gouvernementales au pays; 6) de créer une clientèle politique plus ou moins stable, plus ou moins dévouée à chaque parti et d'affranchir hommes et femmes politiques et cadres de l'État de toute pression induite venant de l'Exécutif; 7) de renforcer le rôle du système judiciaire désormais le seul arbitre entre les parties en dehors des interventions du Parlement et de la population; 8) de créer un climat de liberté favorable au travail de la presse, au développement économique, bref, au renforcement de la société civile.

Jean-Lenick THOMAS  
Montréal

**la presse**  
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400, à Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b> Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	285-7111
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	<b>GRANDES ANNONCES</b> Détailants	285-7202
<b>PROMOTION</b>	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
<b>COMPTABILITÉ</b> Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	Vacances, Voyages Carrières et professions, nominations	285-7265 285-7330

# LE 7<sup>e</sup> FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL



photo Bernard Brault, LA PRESSE

## IRENE SWEITZER

### Une entrée remarquable en Amérique

Irene Sweitzer a fait une entrée remarquable en sol nord-américain. C'est que son style est unique, au cœur d'une musique improvisée et d'une technique pianistique tout à fait iconoclaste. Pres de vingt ans de laboratoire ont permis à cette Suisse allemande d'élaborer de merveilleuses variations, au point de la hisser parmi les meilleures femmes-pianistes d'improvisation au monde.

**ALAIN BRUNET**  
collaboration spéciale

« La musique improvisée en Europe est devenue beaucoup plus complexe. Y a beaucoup d'influences qui vont bien au-delà du jazz : comme le rock et la musique contemporaine. » Irene Sweitzer parle d'un noyau qui a été tout à fait influent en Europe depuis le début des années 60 ; en particulier, des artistes en orbite autour du *Free Music Production*. Un courant qui a d'abord été séduit par le jazz pour ensuite plonger tête première dans l'improvisation libre. Des noms ? Le saxophoniste allemand Peter Brotzman, le pianiste Von Shlippenback, le batteur Paul Lovens, etc. A peu près inconnus chez nous même après deux décennies d'innovation.

#### Les premières idoles

D'abord, Irene avait eu Bill Evans et McCoy Tyner comme idoles, auxquels s'est ajoutée le très particulier Cecil Taylor dans ses barèmes d'excellence. « Taylor me touche moins qu'à cette époque, mais je peux encore dire que ce jazz demeure la base de ma musique » de résumer l'artiste, dont le jeu s'inspire fondamentalement de cette tradition, même si barée de moult effets contemporains, de Stochausen à Cage, en passant par Schoenberg. « C'est toujours difficile d'expliquer en mots ce qu'on fait musicalement. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il s'agit d'une musique *free*, mais qui demeure structurée. J'y ajoute souvent des standards — ceux de Monk, par exemple — ou des mélodies plus conventionnelles. C'est toujours un mélange », de préciser la pianiste.

#### Un tableau unique

En spectacle au Saint-Denis II samedi soir, elle s'est révélée comme une instrumentiste on ne peut plus accomplie, dépeignant un tableau unique de vrombisse-

ments, clapotis, variations d'intensité et de rythmes. Beaucoup d'humour en bonus, ce qui ne gâche rien. Elle utilise le maximum de l'instrument, le transformant en jouet percussif, ou en tripotant avec les cordes en leur apposant quelques petits instruments de percussion.

Voilà qui transporte l'auditoire dans une dimension sonore très particulière. Evidemment, les oreilles tout à fait profanes ont peine à digérer une telle approche. Mais ceux qui ont aimé ont manifesté fortement leur satisfaction.

Disposant d'une technique où tout le corps est engagé dans le jeu de clavier, Sweitzer maîtrise aussi bien la rapidité que la justesse des phrases, en plus d'être en mesure de se lâcher complètement lorsque le feeling le suggère. Extrêmement solide, la dame de 45 ans ; pas question de frime justifiée par des motifs avant-gardistes. De facto, son bagage est impressionnant tout comme le résultat de ses travaux. Il faudra un jour apprécier ses talents de chanteuse ou de batteuse, qui font d'elle une multi-instrumentiste complète. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de vérifier ses aptitudes sur un disque que la compagnie marginale *Recommended Records* vient de mettre en marche (en importation seulement), regroupant de brillants instrumentistes, tels le tromboniste George Lewis

#### Femmes et jazz

« Il n'y a toujours pas assez de femmes dans le monde du jazz » allègue l'artiste qui a, il y a quelques années, participé de plain pied au *Feminist Improvising Group*, constitué de musiciennes européennes. On dit qu'elles ont motivé nombre de femmes à s'engager dans ces zones de création.

Mais Sweitzer ne tient pas un propos féministe radical ou orthodoxe. « C'est encore très important pour moi de travailler avec des femmes musiciennes. Mais j'aime également jouer en formation mixte car le plus important, c'est de se retrouver avec des artistes compétents » souligne-t-elle. Elle oeuvre donc à cet autre langage sonore s'associant à d'autres femmes de grand calibre (telle la bassiste Joelle Leandre ou la chanteuse Maggie Nichols) sans ménager les collaborations avec d'excellents improvisateurs mâles. Vivement son retour sur les scènes montrealaises !

## BENNY CARTER

### Le maître s'efface un peu

■ Ceux pour qui le jazz n'est qu'une musique « sérieuse » verraient fondre leurs préjugés au spectacle d'un vieux routier comme Benny Carter, tout sourire, l'œil moqueur.

**DENIS LAVOIE**

Accompagné par un trio particulièrement dynamique, au saxophone puis à la trompette, le musicien, qui n'a plus le souffle ni l'ambition d'un jeune musicien, s'est contenté de quelques brefs solos. Il a donc laissé beaucoup de place au trio de Reg Wilson.

Celui-ci a démontré une telle vigueur au

piano qu'il a été chaudement applaudi à plusieurs reprises.

En entrant sur scène, blagueur, Carter disait qu'il se demandait comment il arriverait à suivre pareil tempo. Puis il a rappelé qu'il n'était pas venu à Montréal depuis 20 ans, parce qu'on ne lui avait pas offert de revenir avant aujourd'hui.

Présenté comme « un monument et une légende vivante incommensurable », le vieux musicien nous a servi une prestation qui contrastait avec le rythme effréné qu'a soutenu son pianiste, auquel il a d'ailleurs donné largement de place, au grand plaisir du public du Spectrum.

En entrevue, à l'entracte, toujours sou-

riant, Benny Carter a surtout parlé d'expérience. « Je fais ça depuis si longtemps qu'on n'a pas besoin de répétition. Et j'aime la liberté que procure le jazz ».

« Je ne voudrais pas dénigrer les nouveaux musiciens, mais je n'ai pas plaisir à les entendre. Mieux éduqués musicalement, les jeunes d'aujourd'hui comprennent peut-être mieux que moi la musique, et le public sait mieux apprécier », a poursuivi le musicien.

A 78 ans, le musicien qui paraît bien plus jeune, continue de parcourir le monde. Indifférent aux changements que vit le jazz, il réinterprète les classiques et ses grands succès, avec un brio qui soulève encore les acclamations.

## CLARINET SUMMIT

### Vraiment un « sommet »

■ Si tous les sommets étaient aussi concluants que de celui de la clarinette, bien des problèmes seraient résolus. Car le *Clarinet Summit* réconcilie n'importe quelle oreille rebatbative à la clarinette. Un évène-

**ALAIN BRUNET**  
collaboration spéciale

ment des plus prenants, qui mène à la réinvention de l'instrument. Quatre grands du jazz afro-américain étaient là pour nous le prouver *Dans la nuit* de samedi.

On serait tenté de croire que le *Clarinet Summit* est en quelque sorte la version clarinette du *World Saxophone Quartet*, qui s'était produit au Festival quelques années plus tôt. Erreur ! Même si David Murray participe aux deux formations, le simple choix

de l'instrument mène vers des horizons fort différents que de ceux du saxophone.

On sait que la clarinette, ce bois des plus populaires aux débuts du jazz s'est quelque peu dissimulé depuis nombre d'années, le sax ayant largement remporté la cote de popularité des souffleurs et des amateurs. Or devant ce défilé de virtuoses-improvisateurs, on ne peut qu'applaudir à l'évolution du jeu de cet instrument souvent relégué aux oubliettes.

Chacun d'eux représente tout un monde de création. Commençons par Jim Hamilton, qui a travaillé plus de 26 ans dans le *Duke Ellington Orchestra*, et qui a insufflé l'esprit de ce fantastique compositeur ; à maintes reprises, on a eu droit à de superbes relectures du Duke dont *Don't get around much anymore*, *Creole Love Call* ou *Jeep's*

*Blues*. Chacun des instrumentistes pouvait y aller de son style propre. Qu'il s'agisse des envolées explosives de Murray à la clarinette basse (quelle maîtrise !), du style sexagénaire et enjoué de Hamilton, ou des solos impestifs de John Carter ou encore des expirations circulaires et fort subtiles d'Alvin Baptiste, le spectacle manifestait une étonnante cohésion.

Une leçon d'histoire, en plus. Car même au-delà des duos complètement partis de Baptiste et Murray, au-delà des atonalités et solides idées d'impro de John Carter, l'on a eu droit à autant de climats contemporains que de clins d'œil aux grandes époques de la clarinette. Très bel équilibre. Quelle chance d'avoir pu apprécier ce quatuor qui n'a que très peu joué en public depuis sa fondation. Un des hauts moments du Festival, qui portait d'ailleurs très bien son titre.



Clarinet Summit : John Carter, David Murray, Jim Hamilton, Alvin Baptiste.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

## MICHAEL FRANK

### Le nouveau chanteur de jazz

■ Bon public, bons musiciens, bon spectacle, tout ce qu'il fallait pour faire un succès de la première apparition sur scène à Montréal, de Michael Frank, l'un des rares chanteurs à participer à l'événement cette année.

**DENIS LAVOIE**

Étudiant à l'Université de Montréal de 1968 à 1970, comme il l'a précisé, Michael Frank s'est évertué à présenter en français son spectacle de chansons de jazz en anglais.

Il avait pour lui un public qui connaissait bien son répertoire. Même que le président du Festival international de jazz de Montréal, Alain Simard, s'est fait un plaisir de goûter ce rare spectacle de chansons.

Le jazz se chante et devient populaire avec Frank. Il représente une nouvelle vague. Ses disques se vendent bien, car on oublie qu'il fait du jazz. Il est d'ailleurs l'un des rares chanteurs à croire encore qu'on peut chanter du jazz et rejoindre le grand public, ce qu'il a fait hier soir au théâtre Saint-Denis, dans la série des grands concerts Belvédère.

Le chanteur laisse beaucoup de place à la musique et à ses musiciens, parce qu'il n'est pas que chanteur, mais compose ses airs qu'il habille de sa voix chaude et douce.

Comme chanteur, il a d'ailleurs une telle finesse, tant de douceur, qu'on ne peut rester indifférent à cette subtile manière de faire du jazz. Irrésistible.

Il s'abreuve à toutes les sources d'inspirations, nous livrant une chanson inspirée d'un séjour à Tokyo. Ne lui manque qu'une touche sur Montréal.

Et il sait surtout bien s'entourer, de musiciens de renom, dont Steve Khan à la guitare, qui pourrait à lui seul remplir une salle. Ça donne un excellent spectacle.

Michael Frank chante le jazz d'une voix attachante, ce qui en fait un de ceux qui sauront le mieux convaincre le nouveau public qu'il amène au Festival de jazz, qu'il y a encore de belles chansons à faire en jazz.

Sur un air de jazz c'est par le feutré de sa voix, sans éclat, à la manière de la discrétion d'une contrebasse, que Michael Frank enchante le grand public.

#### Aujourd'hui, l'événement autour de Nascimento

De tous les événements qui ne pourraient se produire à d'autre moment qu'à l'occasion du Festival international de jazz de Montréal, le spectacle du Brésilien Milton

Nascimento, aujourd'hui, sera sans doute le plus mémorable.

L'artiste, pour son premier spectacle à Montréal, sera en effet entouré de trois vedettes du Festival : Pat Metheny, Herbie Hancock et Wayne Shorter, qui viendront rehausser la participation de cet artiste méconnu chez nous.

Cette réunion unique, sur une même scène, de ces trois géants du jazz américain, autour de Nascimento, devrait être le grand événement du Festival, un moment inoubliable.

C'est aussi une rencontre voulue et préparée de longue main, nous a confié Alain Simard, que cette rencontre exceptionnelle de vedettes du jazz qui ne se sont jamais retrouvées ainsi ensemble.

C'est pourquoi Wayne Shorter et Herbie Hancock sont au programme de cette soirée de lundi. Il ne manquait que la participation de Pat Metheny, qui a fait salle comble au Festival de jazz de Montréal ces dernières années, mais qui n'était exceptionnellement pas au programme cette année, pour donner toute l'ampleur espérée à cette découverte, pour Montréal, de Nascimento, un artiste qui attire facilement plus de 100 000 spectateurs au Brésil. Une découverte exceptionnelle.

#### AUJOURD'HUI

- 12:00 La Parade du jazz  
Place des Arts  
Complexe Desjardins  
Bloc LDL  
(gratuit)
- 16:00 Jazz pour tous  
Scène Emery  
Léo Perron Quintet  
(gratuit)
- 17:00 Jazz Beat  
présente  
Concours de jazz de Montréal  
St-Denis II  
Louise Beauchesne  
Latin Band Montréal
- 17:30 Les Terrasses  
Patrimoine  
Le Grand Café  
Carl Tremblay Blues Band  
Barclay Road Jazz Cartoon  
(gratuit)

- 18:00 Rendez-vous  
Scène Emery  
Jacek Kochan August Band  
(gratuit)
- 18:00 La Cinémathèque québécoise  
présente  
Ciné-Jazz  
Dance Black America  
(20h00 - 22h00)
- 18:30 Stage Bands  
Scène Air Canada  
Complexe Desjardins  
Concordia Stage Band  
(gratuit)
- 19:00 Les Grands Concerts  
Belvédère  
Théâtre St-Denis  
Herbie Hancock Quartet
- 19:00 CBC Stereo  
présente  
Jazz Beat  
Spectrum de Montréal  
Gerry Mulligan and the Gerry  
Mulligan Quartet

- 19:30 CBF-FM 100,7  
présente  
Jazz sur le vif  
St-Denis II  
André Duchesne Ensemble
- 20:00 Montréal Jazz  
Scène Emery  
Mike Gauthier Quintet  
(gratuit)
- 20:30 Les concerts Air Canada  
Scène Air Canada  
Complexe Desjardins  
Pellegrin El Kady  
(gratuit)
- 20:30 Les Spectacles Belvédère  
Scène Ontario  
Guy Nadon
- Pollution des sons  
(gratuit)
- 21:00 Événements spéciaux  
Place des Arts  
Salle Wilfrid-Pelletier  
Milton Nascimento

- 21:00 Les Spectacles Lowenbrau  
Scène Maisonneuve présente  
en reprise au Club Soda  
23 h 30 — Entrée libre  
Johnny Capeland  
(gratuit)
- 21:30 CBC Stereo  
présente  
Pianissimo  
Bibliothèque nationale  
Jay McShann
- 22:00 Hors-série  
Lowenbrau présente au  
Spectrum de Montréal  
La comédie musicale 1926  
CBF-FM 100,7  
présente
- Les Concerts de l'Union  
européenne des  
radiodiffuseurs  
St-Denis II  
Duo Horler / Green  
Grande-Bretagne (BBC)

- 23:00 CBF-FM 100,7 et CBC Stereo  
présentent  
Jazz dans la nuit  
Théâtre St-Denis  
The Wayne Shorter Quartet

#### DEMAIN

- 16:00 Jumo
- 17:30 The McGale  
Labreck Conspiracy  
Barclay Road  
Jazz Cartoon
- 18:00 A Few Colors  
Ellington selon  
Feather
- 19:00 Chuck Mangione  
(en plein air)
- 20:00 James MacDonald Group
- 20:30 R Fox Big Band  
(N Zélande)
- St-Jak Quintet
- 21:00 Memphis Slim



LE 7<sup>e</sup> FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREAL

Rue Saint-Denis

photos Bernard Brault, LA PRESSE

## Blues comme la pluie

■ Encore le spleen dominical. Du jazz blues, du jazz d'après pluie, hier au Festival de jazz. L'esprit n'est pas encore à la fête « mais le jazz c'est n'importe quoi », m'a déjà dit quelqu'un. C'est même et peut-être souvent la musique des grandes tristesses et des inquiétantes solitudes.

## JEAN BEAUNOYER

Les conducteurs d'autobus de la ligne musicale attendent les passagers qui ne viennent pas. Les clowns de la rue Saint-Denis manquent de conviction et sur des bancs publics je remarque des gens qui viennent regarder les autres vivre parce qu'on dirait que leur propre vie leur échappe.

Je me fais une petite place sur le bout d'un banc et je remarque un jeune homme et une

jeune femme qui voient tout sans rien regarder. Je demande au jeune homme ce qu'il est venu chercher sur ce coin de rue, pas très loin de la scène Emery : « Je viens voir du monde. Moi je connais à peu près rien au jazz. Je suis venu chercher du travail à Montréal et j'attends toujours une réponse. C'est mieux que la musique dans sa chambre ».

La fille n'écoute pas. Elle me semble si désespérée, si absente que je n'ose l'aborder. Comme si elle ruminait un chagrin d'amour.

Je me laisse tirer l'oreille par le spectacle présenté sur la scène d'Air Canada. Du jazz rock qui réveille le moral. Un peu plus loin au Spectrum, les gens sont debout à la fin du spectacle de Paris Reunion Band. Dehors une longue file qui attend la comédie musicale 1926. Probablement des gens qui ne li-

sent pas les critiques ou qui n'en subissent aucune influence.

Et dans un fond de cour, en passant par la ruelle Joly, j'achève ma journée sur un banc mouillé d'une terrasse blues comme la pluie. Mon Dieu, que me faudra-t-il écrire ce soir ? Comme si toute la ville s'était mise à se repandre sur elle-même, comme si tous les acteurs de la vie avaient cessé de jouer.

Un intello me raconte que le jazz c'est une histoire d'hommes et je me souviens avoir lu que les hommes formaient les deux tiers des spectateurs du Festival de jazz de Montréal. Belles discussions en perspective mais de grâce, épargnez-moi le racisme et le féminisme en ce soir de pluie : l'humanité est déjà assez seule.

Il était temps que Pat Metheny arrive en ville.



## ASTOR PIAZZOLA

## Le tango symphonique

■ Jeune, Astor Piazzola voulait devenir musicien classique. Heureusement, on l'a incité à conserver son bandoneon et l'amour de la musique de son pays, le tango. Il nous a livré un bel aperçu de ce que peut devenir une musique jadis très populaire, lorsque repensée par un compositeur de génie.

## DENIS LAVOIE

C'est beau et très spécial que ce spectacle pour bandoneon et grand orchestre. Modernise, enrichi, moins exotique et plus nuancé, le tango devient oeuvre classique, symphonique, avec Astor Piazzola, le maître incontesté de la renaissance du tango.

Issu des bas-fonds de Buenos Aires il y a près d'un siècle, pour se retrouver sur la prestigieuse scène de la salle Wilfrid-Pelletier, le tango s'ennoblit dans ce qu'en traduit Piazzola.

Comment ne pas applaudir à tout rompre, à pareil phénomène ?

Le mariage du bandoneon avec les cordes, et en duo avec la guitare ou le violon est parfait.

On s'exalte. C'est une découverte.

Le bandoneon offre une toute autre sonorité, des teintes plus subtiles que celles qu'on lui connaît, pour épouser les pleurs des violons. Effet magique.

À l'heure où l'on ne jure plus que par les nouveaux instruments électroniques, Piazzola redonne vie à un instrument dont on n'a pas fini, avec lui, d'exploiter les ressources.

Samedi soir, j'ai particulièrement apprécié le double concerto pour guitare et bandoneon et orchestre à cordes, ainsi que *Adios Nonino*. J'ai aussi été étonné par la facilité d'expression du bandoneoniste, qui arrive presque à transfigurer son instrument pour en tirer des sonorités qui se rapprochent de l'orgue.

L'accent mélancolique de l'instrument demeure, mais les compositions de Piazzola l'habillent autrement. Encore une fois, Piazzola a su nous étonner. Avec lui on s'éloigne du jazz et tout autant de la musique populaire, pour y revenir à travers une oeuvre symphonique qui a tout pour enchanter.



Des musiciens de la rue...

## PARIS REUNION BAND

## Toute la perfection du mainstream jazz

■ Black stuff. Lorsqu'on tente d'imaginer la perfection du mainstream jazz, ce sont des musiciens comme ceux du Paris Reunion Band qui viennent à l'esprit. Super pro, le swing de ces

ALAIN BRUNET  
collaboration spéciale

vieux routiers. Pas de bavures chez ces messieurs qui, à l'époque, étaient rassemblés par feu Kenny Clarke pour de mémorables soirées parisiennes.

Quelle différence d'entendre les au-

thentiques interprètes d'un jazz qui, désormais, a été académisé par la plupart des écoles de musique. Spirale incessante de motifs issus du bop et du cool, ce jazz noir est inimitable. Les instrumentistes que l'on a pu voir hier soir au Spectrum étaient pour la plupart irréprochables. C'est donc un enchaînement qui nous a plongés dans l'esprit d'un jazz qui se répète, certes, mais qui est encore vécu admirablement par ceux qui l'ont élevé à un tel niveau de perfection. *Jamaican Hot Night*, *Jacqueline* (de Lionel Hampton), *Sweet Lover*

*Mind* (de Woody Shaw), et autres standards étaient ainsi au programme.

Et lorsqu'il s'agit de jazz noir, la facture est toute autre. Ces auras afro-américaines planent au-dessus de leurs interprètes. Celle d'un Benny Bailey, par exemple ; ce dernier nous a offert d'excellents solos de flugelhorn et de trompette. Passionné, à point, beaucoup de soul dans son jeu. Même chose pour le célèbre tromboniste Slide Hampton, dont le style a longtemps resté dans l'ombre du légendaire J.J. Johnson, mais

qui s'est toujours avéré comme un très grand stylistique. Il l'a d'ailleurs prouvé hier soir : impeccable.

De leur côté les saxos nous ont offert un très bon spectacle ; d'une part l'inimitable Joe Henderson a une fois de plus livré les couleurs uniques de son ténor, peut-être un peu moins énergique qu'à l'occasion où il était passé aux côtés de Freddie Hubbard, deux ans plus tôt. Mais il est tout de même difficile de critiquer ce très fort instrumentiste. Or Nathan Davis a été plus irascible que son

compars, même si le son de ses saxos ténor est moins personnel ; mais le coeur y était, et Davis a offert un très bon spectacle. En passant, le trompettiste Woody Shaw était bien calme...

Appuyé par le dynamisme d'une excellente section rythmique — Idris Muhammad était d'une finesse ! et que dire du travail parfait du bassiste Jimmy Woode — le Paris Reunion Band a conduit son public vers la plus belle orthodoxie du jazz afro-américain.

## ENTRACTE...



### \$3 millions pour Jackie Kennedy?

■ Un biographe de *Jackie Onassis* tente de convaincre d'anciens collaborateurs de *Aristotele Onassis* de lui vendre le document qui contient l'entente pré-nuptiale conclue entre le fortune armateur grec et la veuve de John Kennedy.

Ce document inédit contiendrait une note écrite à la main par Aristotele Onassis laissant croire que celui-ci voyait sa promise comme une acquisition et indiquant qu'il s'engageait à lui verser \$5 millions avant de convoler.

L'auteur de la biographie qui doit paraître le printemps prochain, *Clem David Heymann*, ne s'intéresse pas seulement au passé de Jackie, mais aussi à sa vie actuelle et à ses relations avec son ami intime *Maurice Tempelman*.

L'existence de cette entente pré-nuptiale est connue depuis quelque temps et son contenu fait l'objet de beaucoup de spéculations. M. Heymann a réussi à retracer une copie du document grâce aux avocats, collaborateurs et secrétaires de Aristotele Onassis.

### Des odeurs de Brut pour Stallone

■ La compagnie Faberge Inc. utilisera des scènes du prochain film de *Sylvester Stallone* pour faire la promotion de *Brut*, son eau de cologne pour hommes, dans le cadre d'une campagne de publicité de \$5 millions. Le film en question, *Over the Top*, est produit par Cannon Films et sa sortie est prévue pour novembre.

### Deep Throat a la vie dure

■ *Linda Marchiano*, la vedette de *Deep Throat*, le grand classique du cinéma porno, a dénoncé la pornographie et la «sxploitation» dans deux livres, dont le dernier, *Out of Bondage*, vient tout juste d'être publié aux éditions Lyle Stuart. Sa conversion publique n'a pas empêché les producteurs spécialisés dans ce genre de films de lui présenter des offres. Récemment, a raconté son mari *Lary Marchiano*, un avocat a proposé \$3 millions au couple pour qu'il tourne une scène de lit. La réponse fut non, bien entendu.

### L'argent n'est pas rose...

■ *Judith Krantz*, auteure de romans «roses» tels que *Princesse Daisy* et *Scrapules*, affirme qu'elle n'a pas d'argent parce que son mari s'approprie tous ses revenus. Elle a raconté à une journaliste du *Washington Post* qu'elle ne dispose d'aucune somme d'argent dont son mari ne serait pas au courant. «Pour moi, c'est comme ne pas avoir d'argent», a-t-elle expliqué. Récemment, elle participait à deux émissions à la télévision, ce qui lui a rapporté \$1 000. Elle avait l'intention de déposer l'argent dans son compte de chèques, mais son mari a été plus rapide et le montant s'est retrouvé dans le compte commun du couple. «J'ai dit : comment as-tu pu? C'était mon argent. Mais il m'a regardé comme si j'étais folle», a-t-elle dit.

### Truman Capote vers les sommets

■ *Truman Capote* est mort mais il continue à s'enrichir. Un tour d'horizon des projets de films et de publications de ou au sujet de cet auteur permet de constater que ce dernier pourra bientôt rivaliser avec *Hemingway* et *Fitzgerald* au sommet de l'industrie littéraire américaine.

### Mick Jagger dépouillé

■ Un tableau de *Mick Jagger* nu — vu de dos — dû au pinceau du photographe mondain *Cecil Beaton*, peintre à ses heures, ne semble pas intéresser les amateurs : il a été adjugé 950 livres (\$2 000) au cours d'une vente aux enchères, à Londres.

L'acheteur, un courtier en oeuvres d'art, *Jonathan Clark*, qu'on voit ici avec l'oeuvre, reconnaît qu'à ce prix «c'est du vol». Il était prêt à payer cinq fois cette somme pour le portrait de l'ancien chanteur des Rolling Stones, qu'il espère revendre aux États-Unis avec un coquet bénéfice.

La toile a été réalisée en 1967 alors que Cecil Beaton et son modèle passaient des vacances au Maroc. Le photographe en avait ensuite fait cadeau à un ami, *David Herbert*.

### Le Globe de Shakespeare sera reconstruit

■ *Sam Wanamaker*, l'acteur et metteur en scène américain qui se battait en justice depuis 1969 pour reconstruire le Globe Theatre de William Shakespeare à Londres, a enfin vu ses efforts récompensés.

L'association qu'il a formée, la Shakespeare Globe Trust, a conclu avec la municipalité de Southwark, jusqu'ici hostile au projet, un accord à l'amiable qui lui permet de construire une copie du théâtre sur la rive sud de la Tamise, face à la cathédrale Saint-Paul.

Wanamaker espère inaugurer le théâtre, qui pourra accueillir 1 000 spectateurs assis et 500 debout, avec une représentation de *Henri V*, la première pièce que Shakespeare avait présentée dans son propre Globe en 1599.

Le Globe Theatre avait été fermé en 1642 par le puritain Oliver Cromwell, qui avait interdit par édit toutes les formes d'amusements publics.

### Les dents de Johnson allongent encore

■ *Don Johnson* ne s'est pas présenté au tournage des premières scènes de la troisième saison de *Miami Vice*, qui a débuté la semaine dernière par suite d'une dispute qui l'oppose au réseau NBC sur une question de salaire.

Johnson, qui touchait \$30 000 par épisode la saison dernière, insisterait pour obtenir un cachet plus substantiel. Le président du réseau, *Brandon Tartikoff*, a confirmé que l'acteur ne s'était pas présenté au travail. Il a précisé que la dispute portait sur une question d'argent, mais s'est dit confiant que le problème serait résolu d'ici peu. «Ce genre de chose se produit constamment», a-t-il dit.

# Les JMC : la musique accessible, avec humour

■ « Si les Jeunesses Musicales n'existaient pas, il faudrait les inventer! » C'est ainsi que M. Jean-Claude Picard, directeur général des Jeunesses Musicales depuis 10 ans, concluait hier le Congrès national de cet organisme, événement qui a lieu tous les cinq ans.

### VÉRONIQUE ROBERT collaboration spéciale

Le congrès, présidé par l'écrivain Mavor Moore, ancien président du Conseil des arts du Canada, avait lieu ce week-end au Centre d'arts d'Orford. La médaille des JMC, décernée au «bénévole de l'année», a été remise à M. Pierre Goulet. Ce dernier a participé à l'organisation du 32e

Congrès mondial de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales tenu l'été dernier à Québec, Montréal, Ottawa et Toronto, qu'il a également présidé.

Les participants ont pu entendre 60 jeunes artistes de moins de 30 ans. «Leurs présentations ont illustré l'esprit de renouveau qui règne actuellement aux JMC», dit la directrice générale adjointe et directrice artistique Micheline Tessier.

Car voilà, semble-t-il, la réalisation la plus marquante du congrès. «Les concerts présentés par les JMC étaient parfois trop sévères», poursuit Mme Tessier. «Il importe que nos manifestations rendent la musique plus accessible et attirante, notam-

ment au moyen de l'humour.»

Le quatuor de saxophones Quatre Fois Sax, en ayant recours au théâtre musical pour raconter l'histoire du saxophone, a donné un exemple convaincant du nouvel esprit dans lequel les JMC comptent poursuivre leurs interventions dans les écoles.

Dans son allocution, M. Picard a cité quelques chiffres éloquentes : 1 700 représentations et 160 000 enfants touchés par les ateliers des JMC dans les écoles primaires au Québec seulement, 16 animateurs actifs dans les écoles à travers le pays, 42 concerts de style «Sons et bricoches» à Québec, Montréal et Toronto l'année dernière.

Les autres réalisations récen-

tes des JMC comprennent l'inauguration à Montréal du Centre du jeune interprète le 11 avril dernier et la fondation, le même mois, de la Société des artistes des Jeunesses Musicales.

Cette «amicale» se composera d'artistes s'étant déjà produits aux JMC, à qui ils verseront le montant de leur cachet à l'époque. Le contralto Maureen Forrester a accepté de présider cette nouvelle Société. Les fonds serviront à des projets spéciaux visant à venir en aide aux étudiants.

M. Picard a rappelé en conclusion que les JMC demeurent «les premiers gros employeurs des jeunes artistes».



## Tendres adieux pour Wham

■ LONDRES (AFP) — Le groupe de pop anglais Wham a donné en fin de semaine son concert d'adieu au stade londonien de Wembley. George Michael et Andrew Ridgeley ayant décidé de se séparer après avoir dominé pendant quatre ans les hit-parades britanniques.

Le concert, auquel ont participé d'autres vedettes amies du groupe, dont Elton John, s'est déroulé à guichets fermés : les 75 000 places disponibles avaient d'ailleurs été prises d'assaut quelques heures après leur mise en vente il y a plusieurs semaines. Tout s'est achevé par un immense feu d'artifi-

ce, pour lequel Wham avaient dépensé 60 000 livres (\$125 000).

Les deux jeunes garçons, idolâtrés par des millions d'adolescentes, sont déjà millionnaires à 23 ans. Ils ont vendus 38 millions de disques dans le monde entier. C'est eux qui ont donné le premier concert pop organisé en Chine populaire.

George Michael, qui poursuit une carrière en solo, a décrit leur séparation comme étant la plus amicale de l'histoire de la pop musique. Andrew Ridgeley a fait ses débuts dans la course automobile et s'est installé à Monaco.

## Le disque compact : à guichets fermés...

■ TORONTO (PC) — La demande de disques compacts est telle que la première usine de pressage de ces disques au Canada, Praxis Technologies Inc., de Mississauga, Ont., qui a ouvert ses portes la semaine dernière, a déjà vendu sa production des deux prochaines années.

Praxis est la deuxième usine du genre en Amérique du Nord. Elle fabriquera jusqu'à cinq millions de disques durant la première année et cette production pourra atteindre 25 millions de disques en 1988. Quand l'usine sera terminée et fonctionnera à l'épreuve de toute poussière, dans cinq ans, elle constituera un investissement de plus de \$30 millions et pourra fabriquer des disquettes pour ordinateurs.

Nous sommes dans un domaine où la demande est supérieure à la production, a souligné M. Michael Sifton, président de la compagnie. M. Sifton est âgé de 26 ans.

Le prix des disques compacts devraient diminuer considérablement au cours des mois à venir, tout comme les lecteurs au laser ; en 1986, les amateurs de musique devraient acheter 100 000 disques compacts au Canada, selon M. Sifton.

Le premier disque pressé par Praxis présente la violoncelliste torontoise Ofra Hornoy. L'artiste, qui a déjà eu 11 disques compacts de ses interprétations pressés par des entreprises européennes, était présente à l'inauguration de l'usine. Elle a profité de l'occasion pour exprimer son admiration pour la nouvelle technologie.

## JEAN CÔTÉ / Vivre de sa plume

■ Il a à son actif plus d'une soixantaine de livres et on a vraiment l'impression que c'est un romancier qui ne souffre pas devant la page blanche. Journaliste, essayiste, poète, Jean Côté a une production littéraire telle qu'on se demande comment il a pu réussir à écrire autant de pages tout en menant de front une autre carrière.

Journaliste, directeur du service de l'information de CKLM, fondateur et rédacteur en chef du magazine *Point de Mire*, on le retrouve ensuite à Québec et au bureau de presse de Terre des Hommes. Ajoutez à tout cela qu'il a beaucoup voyagé, autant au Maroc qu'en Amérique latine et vous vous poserez la question si dans son cas le temps avait été extensible. Comme romancier il a publié des romans policiers, de science-fiction, historiques et psychologiques, mais vous pouvez également prendre ses guides de voyage, ou encore ses biographies de personnages québécois importants. Impossible de traiter de l'ensemble de tout cela en quelques pages, autant donc résumer le cheminement de cet écrivain qui, par certains côtés, fait penser à Guy de Cans ; pas de prix, pas de mentions dans les dictionnaires, mais un immense succès auprès du grand public.

### «Échec au président»

Jean Côté raconte les faits et les gens à sa manière, toujours vivante et précise. *L'échec au président*, est son seul roman de politique-fiction. L'intrigue est menée tambour battant. Le président, Dies Pollux, accepte de piloter le projet de l'Utopus en espérant consolider ainsi son pouvoir. De quoi s'agit-il au juste ? De l'élimination des faibles et des malades, de l'anéantissement des valeurs telles que le bien et le mal, de la sublimation de l'homme inorganique et



SILHOUETTE  
LITTÉRAIRE  
Alice Parizeau  
collaboration spéciale

de la distribution de toutes les richesses entre des groupes déterminés à l'avance. Le président va mourir, tué par son plus fidèle collaborateur et comme nous sommes en l'an 3000 les Sages oublient les sinistres expériences et discutent de la conquête du Cosmos, puisque la planète Terre risque de devenir un astre mort.

Ce qui caractérise ce livre c'est un style rapide, efficace, qui soutient l'intrigue et la rend attachante de la première à la dernière page, comme c'est également le cas pour les romans policiers de Jean Côté. Leur héros, Alonzo, est un Québécois qui se charge de causes justes et fait enquête, tantôt au Québec et tantôt à La Havane. Les images et les personnes défilent, l'action se déroule à un rythme essouffant et les lecteurs sont pratiquement obligés de continuer la lecture jusqu'au mot «fin».

### «Douglas Bravo, le maquisard»

Non content d'écrire beaucoup, Jean Côté décida, fait fort surprenant, de préparer un doctorat en littérature française et il l'obtint, fait non moins surprenant, dans une université américaine. Depuis, le style et le ton de ses romans changent.

En 1982, il fait paraître un gros volume où il raconte une période récente de l'évolution politique du Venezuela. C'est

l'histoire romancée du chef révolutionnaire, Douglas Bravo et de sa femme Argelia, du maquis, des réactions des hommes du pouvoir, des influences étrangères et des gens humbles qui subissent les contre-coups de tout cela. L'auteur possède à fond son sujet, il est servi par son style et il parvient à rendre ses personnages authentiques. On les comprend et on les suit, autant quand il s'agit du principal héros que de Big Grassy, attaqué par des requins, de Narciso, le traître, ou de Garcia, qui sait s'occuper «à sa manière», des prisonniers politiques, et puis il y a le peuple, les masses...

«Par leurs descriptions enthousiastes de lendemains prometteurs, les maquisards avaient le don de faire rêver les gens simples. Et beaucoup de fermiers, au lendemain de ces assemblées politiques, se sentaient revivre, comme cette terre qu'ils retournaient et qui bientôt, avec les grands changements, serait la leur. Ainsi était le maquis.»

À la fin du roman vous trouverez une chronologie de l'histoire du Venezuela de 1783 à 1975, ainsi que celle des étapes de l'action de Douglas Bravo et de son groupe. Tout en s'efforçant de demeurer objectif, le romancier offre ainsi à ses lecteurs des repaires historiques fort intéressants.

Et voilà que deux ans plus tard, en 1984, Jean Côté lance

un roman tout à fait différent. C'est l'histoire de deux femmes : Pauline, la sacrifiée, et Ginette, sa fille qui, elle, se défend et refuse de supporter Yvon, son mari à la fois inconsistant et brutal. Ce n'est ni mélodramatique, ni accusateur, mais humain dans le plus simple sens de ce terme. On comprend fort bien Pauline, fidèle jusqu'au bout à John Duval, le mari qui l'avait abandonné dans la misère et la quête d'un véritable amour de Ginette qui parvient finalement à atteindre son but. Sous la plume du romancier «de métier» les femmes, les hommes et leurs relations communes, se nouent et vibrent!

Comment se fait-il que Jean Côté n'ait pas pu vivre jusqu'à présent uniquement de ses livres et qu'il a dû exercer plusieurs métiers? La question est bête, mais matérialiste, mais néanmoins elle s'impose! C'est simple, le Québec est certainement le seul univers culturel civilisé où la production des écrivains d'ici n'occupe que dix-huit pour cent du marché! A vous de changer cet état des choses, car vraiment ce ne sont pas les romans fascinants qui manquent...

### À LIRE

Roman policiers : *Requiem pour les pimps*, Éditions Éclair, 1965  
*Une jolie bande de salauds*, Éditions Éclair, 1965  
*Parti pour la gloire*, Éd. Héritage, 1975  
*Chez les nudistes*, Éd. Héritage, 1975  
*À la vie à la mort*, Éd. Héritage, 1975  
Romans : *Jos Monteferrand le magnifique*, Éd. Québecor, 1980  
*Douglas Bravo, le maquisard*, Éd. Proteau, 1982  
*De l'autre côté du pont*, Éd. Priorités Inc. 1984

## Robbe-Grillet présidera la 43e Mostra de Venise

■ PARIS (AFP) — Le romancier et cinéaste français Alain Robbe-Grillet présidera la 43e Mostra du cinéma de Venise qui se déroulera du 30 août au 10 septembre.

Né en 1922, fondateur du nouveau roman, Alain Robbe-Grillet a fait des débuts très remarqués dans le septième art en écrivant le scénario de *L'année dernière à Marienbad*, que mit en scène Alain Resnais en 1961. Il est l'auteur de huit films dont *Trans-Europ Express* (1966), *Glissements progressifs du plaisir* (1974), *La belle captive* (1984).

Treize autres personnalités,

en grande majorité des cinéastes, composent le jury: Stanley Donnen, cinéaste (USA); Pal Gabor, cinéaste (Hongrie); Roman Ubrn, historien du cinéma (Espagne); Marion Hansel, cinéaste (Belgique); Pontus Hulten, critique d'art (Suède); Alberto Lattuada, cinéaste (Italie); Humberto Mastroianni, peintre (Italie); Nanni Moretti, cinéaste (Italie); Nelson Pereira dos Santos, cinéaste (Brésil); Stanislav Rostotski, cinéaste (Union soviétique); Volker Schlöndorff, cinéaste (RFA); Fernando Solanas, cinéaste (Argentine); Peter Ustinov, acteur-cinéaste (Grande-Bretagne).

## Le CRTC: de la qualité...

■ OTTAWA (PC) — Le CRTC a engagé les radio et télé-diffuseurs à faire preuve de plus de créativité et à mettre davantage de qualité dans la préparation de leur programmation, s'ils veulent réellement renforcer le contenu canadien de leurs émissions.

Dans le rapport annuel du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications, le président de l'organisme, M. André Bureau, affirme que les nouveaux systèmes et services posent des exigences aux diffuseurs qui dépassent de loin le simple énoncé d'un engagement envers les objectifs nationaux du réseau de radio télé-diffusion.

M. Bureau explique que le CRTC fera ce qu'il peut pour encourager la programmation canadienne, mais que le fardeau réel reposait sur les épaules des diffuseurs.

## L'Aston-Martin (mutilée) de Bond: \$382 000

■ NEW YORK, Reuter — L'Aston-Martin bourrée de gadgets que conduisait James Bond dans *Goldfinger*, en 1964, a été vendue \$382 000 canadiens samedi aux enchères chez Sotheby.

Le nouveau propriétaire est Anthony Pugliese III, un promoteur immobilier de Boca Raton (Floride).

La voiture comportait de multiples options qui, bien que non prévues au catalogue du constructeur, n'en étaient pas moins fort utiles dans la vie quotidienne: mitrailleuses

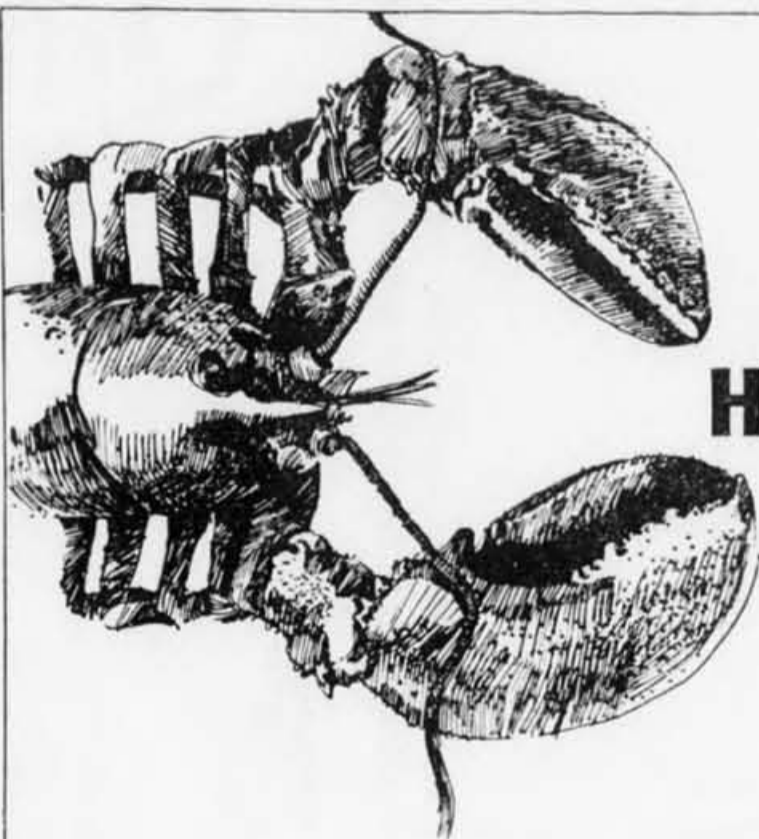
dans les ailes, siège du passager éjectable, moyeux télescopiques à la Ben-Hur, bouclier à l'épreuve des balles, dispensateur d'huile et de fumée noire à l'arrière, et bien sûr l'indispensable radar-à-suivre-les-méchants.

Si Anthony Pugliese comptait s'en servir pour faire la nique aux agents, c'est raté: tous les accessoires ont été rendus inutilisables après le film. La Rolls-Royce Phantom III modèle 1931 que suivait au radar — justement — 007 dans le même film a été adjugée \$168 000 (CDA) à un des propriétaires

du Palladium, une des plus célèbres joîtes de nuit de New York.

Étaient aussi en vente la robe bleue-et blanche de Judy Garland dans *le Magicien d'Oz* (\$30 500), la redingote de Clark Gable dans *Autant en emporte le vent* (\$24 500) et une des robes de Vivien Leigh dans le même film (\$23 000).

Un automate français de 1870, représentant un paysan accompagné d'un cochon, a été adjugé \$32 500, ce qui constitue un record du monde pour ce genre d'objets.



Tant qu'il y en aura

## HOMARDS COMPLETS... UN PRIX QUI PLAÎT.

695\$

pour ajouter à votre repas, un bon homard de 3/4 lb.

1495\$

pour deux beaux homards de 3/4 lb.

Et pour compléter votre souper...

- les soixante régals de notre célèbre table de crudités
- une miché de bon pain chaud • un choix de pommes de terre
- un légume • et, au dessert, notre tarte aux pommes maison.

Chez la Mère  
**Tucker** *C'est le bon choix!*  
ROSBIF • FRUITS DE MER • GRILLADES

CENTRE VILLE: 1175, place de Frère André 866-5525 ST. LAURENT: 6971, chemin Côte de Liesse 737-0092

## LES SPECTACLES LÖWENBRÄU

Chaque soir à 21h, Löwenbräu présente des spectacles de jazz gratuits en direct de la scène Löwenbräu, angle de Maisonneuve et St-Denis (métro Berri). En reprise au Club Soda à 23h30; entrée gratuite. Jazz et Löwenbräu... des plaisirs qu'on savoure.

Lundi 30 juin  
Roger Fox  
and Midge Marsden Blues Band

Mardi 1<sup>er</sup> juillet  
Memphis Slim



LÖWENBRÄU

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Du 27 juin au 6 juillet

## Les Nuits blanches

Les spectacles internationaux de La Ronde



Lundi 30 juin  
**Everly Brothers**

À la place d'Animation, sur le lac des Dauphins à 21h00

Forfait fun noir — 15\$\*

Nuit blanche: 8\$

Siège réservé pour le spectacle "Nuit blanche" et accès illimité aux manèges et autres spectacles de La Ronde dès midi. En vente maintenant aux comptoirs Ticketron.

\*frais de service non compris



De toutes les couleurs

Une présentation de  
CJMS 128  
CJAD 800  
STEREO



14h00:

**La Fête du Canada**

En direct d'Ottawa. En présence de la gouverneure générale Jeanne Sauvé, du premier ministre Brian Mulroney et des ministres Marcel Masse et Benoît Bouchard.

20h00:

**Le Vieillard et l'enfant**

Les deux âges opposés de la vie, l'enfance et la vieillesse, se rejoignent d'une émouvante façon dans ce film plein de sensibilité. D'après un récit de Gabrielle Roy. Avec Jean Duceppe et Lucie Laurier. Production: ONF

21h00:

**Vancouver, Pacifique**

En plus d'être l'hôte d'Expo '86, Vancouver célèbre cette année son centenaire. Parcourez l'histoire de cette ville fascinante et découvrez ses multiples visages.

Une belle journée en perspective!



Radio-Canada  
Télévision

# la presse

PRÉSENTE LE

cielo 98.5

bonjour! Québec 22

## FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE



DEMAIN 20 h 30 SOIRÉE CORELLI  
ATELIER LYRIQUE DE L'OPERA DE MONTRÉAL

La Flûte Enchantée de Mozart en version de concert avec l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Raffi Armenian.

ÉGLISE STE-GENEVIEVE DE BERTHIERVILLE

3 JUILLET 20 h 30 SOIRÉE du MAURIER

JEAN-PIERRE RAMPAL, flûtiste  
JOHN STEELE RITTER, pianiste

W. A. Mozart — Sonate do majeur K.403, Czerny — Duo Concertant, F. Poulenc — Sonate, A. Roussel — Les joueurs de flûte, B. Bartok — Suite paysanne hongroise



SALLE ROLLAND-BRUNELLE du cegep Joliette-de-Lanaudière  
Billets en vente à la porte

8 JUILLET 20 h 30

Le Quatuor WILANOWSKI  
KRYSTOF JABLONSKI, pianiste

En collaboration avec le consulat de Pologne. Soirée commanditée par Les Papiers Scott Ltee.

ÉGLISE de ST-PAUL  
Billets en vente à la porte



9 JUILLET 20 h 30  
BADEN POWEL, guitariste  
soirée commanditée par Téléglobe Canada



CEGEP Joliette de Lanaudière  
Billets en vente à la porte

Billets à tous les comptoirs commandes téléphoniques acceptées. (Visa, MasterCard) (514) 288-3782 et à la librairie René Martin (Joliette).

## Antonine Maillet et Luc Plamondon s'occuperont de commerce extérieur

■ OTTAWA (PC) — Antonine Maillet et Luc Plamondon feront partie du groupe de consultation sur le commerce extérieur portant sur les arts et les industries culturelles. Le ministre du Commerce ex-

térieur James Kelleher a annoncé la composition de ce groupe, qui aura pour tâche de conseiller le gouvernement sur les questions relatives notamment à l'accès aux marchés et à l'expansion des exportations de biens et

services culturels canadiens.

Outre Mme Maillet, M. Plamondon et la présidente du groupe, Mme Marie-Josée Raymond, vice-présidente de la firme montréalaise de production Rose Films, le groupe sur les arts et industries culturelles compte trois Québécois.

Il s'agit de M. Pierre Lespérance, président de Sogides, de M. Jean Sirois, directeur de l'Office national du film du Canada, et de M. Claude Pratte, président de Katenac Holdings et de Prades et vice-président de Radio-Saguenay.

Les membres provenant du reste du Canada ne sont pas moins prestigieux. On retrouve notamment le commissaire à la jeunesse de l'Ontario et ancien gardien du but du Canadien Ken Dryden, le président de Maclean Hunter, Donald Campbell, et le directeur de la Conférence canadienne des arts Brian Anthony.

Le doyen du Harvard Business School de Boston, au Massachusetts, M. John McArthur, est également du groupe.

Le ministre Kelleher a annoncé au mois d'avril dernier la création de 15 Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, incluant celui sur les arts et les industries culturelles.

Les membres de ces groupes ont été choisis pour leurs compétences et leurs connaissances dans leur secteur particulier, qu'ils devront représenter auprès du gouvernement.

Quant aux grandes questions nationales liées aux marchés extérieurs et à la commercialisation des exportations, elles seront confiées à un Comité consultatif sur le commerce extérieur composé d'environ 40 membres provenant du milieu des affaires, du monde syndical, des associations de consommateurs, de l'industrie culturelle, des groupements de recherche et du monde universitaire.

## Qui est Jack Burton?



## Disney-France: quelques accrochages

■ PARIS (AFP) — Les représentants de la société Walt Disney, sous la direction de M. Richard Nunis, l'un des vice-présidents de la société Walt Disney Production, qui négociaient à Paris la convention franco-américaine définitive pour la création d'un Eurodisneyland à Marne-la-Vallée ont décidé de repartir pour les États-Unis.

Ils reviendront le 11 juillet pour une reprise éventuelle des négociations si le Conseil régional d'Ile-de-France autorise cette fois son président, M. Michel Giraud (RPR), à co-signer avec l'Etat français et le département de Seine-et-Marne le contrat définitif pour la réalisation de ce parc au cours de sa séance du 10 juillet.

M. Giraud s'était vu refuser la semaine dernière ce mandat par 108 voix contre 89.

**MARDIS 2.50\$**

Pour les horaires veuillez consulter la page: QUOI FAIRE

Matinées aujourd'hui, lundi et mardi dans toutes nos salles.

La Fête du Canada

Presente par: **CIAD 800 STEREO**

Aucun laissez-passer

**RUNNING SCARED**

Plus au cinéparc: «WISÉ GUYS»

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

KENT 8100 SHERBROOKE O. 489-9703

Cinéparc DOLLARD TRANSCANADIENNE sortie 55 684-8442

**RAW DEAL**

Version originale anglaise

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-6095

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880

**FERRIS BUELLER'S DAY OFF**

Aucun laissez-passer

MATTHEW BRODERICK

Le CINÉMA WESTMOUNT 931-2477

Plus au cinéparc: «COCOON»

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-6095

Cinéparc DOLLARD TRANSCANADIENNE sortie 55 684-8442

**TOP GUN**

TOM CRUISE

70MM DOLBY STEREO

IMPERIAL 1430 BILEURY 286-7902

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586

Adultes.....\$6.00  
Adolescents.....\$5.50  
Enfants et Age d'Or.....\$2.50

**ALDO et Junior**

un film de ROBERT FUEST

GREENFIELD PARK 519 BOUL. TASCHEAU 671-6129

**APHRODITE**

LES YEUX BANDÉS

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

**SPACECAMP**

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Au PARISIEN seulement

Adultes.....\$6.00  
Adolescents.....\$5.50  
Enfants et Age d'Or.....\$2.50

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

PLACE DU PARC 3575 Ave. du PARC 844-9470

DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586

**NEIGE**

Les trottoirs de Pigalle sa faune, ses copains et sa "neige"

PRIX DU CINEMA CONTEMPORAIN

ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053

**9 1/2 Weeks**

VERSION ANGLAISE

LA VERSION FRANÇAISE SE TERMINERA MERCREDI (EXCL.) AU CAPITOL

CAPITOL 698 STE CATHERINE E. 649-0041

**THE MANHATTAN PROJECT**

Plus au cinéparc: «COCOON»

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

PLACE DU PARC 3575 Ave. du PARC 844-9470

Cinéparc DOLLARD TRANSCANADIENNE sortie 55 684-8442

**POLTERGEIST II THE OTHER SIDE**

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

PLACE DU PARC 3575 Ave. du PARC 844-9470

**STALLONE COBRA**

Au PALACE seulement

Adultes.....\$6.00  
Adolescents.....\$5.50  
Enfants et Age d'Or.....\$2.50

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

Cinéparc DOLLARD TRANSCANADIENNE sortie 55 684-8442

Cinéparc: «AFTER HOURS»

L'Élysée en association avec Film 2000 présente

**SON PREMIER FESTIVAL DE FILMS SOVIÉTIQUES** en langue française

1er film du Festival: *un amour* de MONTY TODOROVSKI

Gagnez un voyage en URSS pour 2 personnes

ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053

**LA REVANCHE DE FREDDY (ELM STREET)**

Version anglaise au YORK

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 519 BOUL. TASCHEAU 671-6129

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880

**LE CONSEIL DE FAMILLE**

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

**RUTHLESS PEOPLE**

Sam Stone souhaitait tuer sa femme. Mais quelque chose de merveilleux arriva. Elle fut kidnappée.

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

Presenté par: **CJFM96**

DANNY DEVITO  
ALICE REINHOLD

HELEN SLATER  
ET LE MIDLER

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3656

Aucun laissez-passer

KENT 8100 SHERBROOKE O. 489-9703

DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586

BRADOR ENFIN DE RETOUR

LA COMÉDIE MUSICALE DE BROADWAY

GAGNANT DE 7 TONY AWARDS

La compagnie de tournée nationale

**EVITA**

FLORENCE LACEY

REPRENANT SON RÔLE DE BROADWAY

Mardi 5 août au vendredi 8 août - 20h  
Samedi 9 août - 18h & 22h  
Dimanche 10 août - 14h30 & 19h30

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

OSN ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

**MOZART plus**

ÉTÉ 1986

BASILIQUE NOTRE-DAME

1<sup>er</sup> juillet 19h30

CHARLES DUTOIT

ROLF BERTSCH, piano  
ARMAS MAISTE, piano

MOZART: Symphonie n° 34, K. 338  
MOZART: Concerto pour deux pianos, K. 365  
STRAVINSKY: Petrouchka (1911)

SIÈGES RÉSERVÉS (billets individuels 14\$, 11,50\$, 8\$ en vente)

au complet: Télécron (1-255) 987-1300 (1-255) 987-1300

aux guichets de la Place des Arts (1-105) 987-1300

à la Basilique Notre-Dame le jour du concert

CE FESTIVAL EST MONTÉ EN COOPÉRATION AVEC LA GAZETTES DE MONTRÉAL

POWER CORPORATION DU CANADA

# Scarlett O'Hara retrouvera peut-être Rhett Butler

...mais elle ne sera pas une tomate!

ATLANTA — Scarlett O'Hara retrouvera-t-elle jamais Rhett Butler? Des millions d'Américains l'espèrent qui ont célébré la semaine dernière, avec faste et nostalgie, le 50e anniversaire de la publication d'*Autant en emporte le vent*, best-seller de tous les temps après la Bible.

dans l'Ohio, se déclare ravie comme au premier jour lorsqu'elle revoit le film et ne souhaite qu'une chose: que sa musique soit jouée à son enterrement.

cassettes-vidéo, s'arracheront comme des petits pains, de même qu'une nouvelle édition brochée d'*Autant en emporte le vent*.

où se trouvait Tara, la terre de la famille O'Hara, a dévoilé les plans d'un centre historique de \$15 millions, incluant une plantation, une réplique de la maison géorgienne produite par la Metro Goldwin Meyer et un hall

d'exposition à la Twelve Oaks, la fameuse demeure d'Ashley Wilkes. Le centre pourrait, selon M. Richard Chatham, ouvrir le 15 décembre 1989, pour le cinquantième anniversaire de la première du film à Atlanta.

A la question: pourra-t-on réunir les fonds nécessaires à l'édification de ce centre historique, les auteurs du projet répondent à l'instar de Scarlett O'Hara: « Nous penserons à tout ça de main ».

## ANNICK BENOIST

Pourtant, Margaret Mitchell, auteur de cet unique roman qui s'est vendu à 25 millions d'exemplaires, en 27 langues et dans 37 pays, s'était montrée catégorique: la fin du livre signait la fin de la relation entre les deux protagonistes, immortalisés au cinéma en 1939 sous les traits de Vivian Leigh et de Clark Gable.

Mais personne, sauf Margaret Mitchell qui avait du mal à croire au succès de son livre, ne pouvait concevoir que l'histoire s'arrêterait là, que Scarlett, après avoir retrouvé la propriété familiale et géorgienne de Tara, ne reconquerrait pas l'homme qui disait la quitter pour toujours.

Après cinquante ans et de longues batailles juridiques destinées à protéger les volontés de l'auteur qui ne voulait aucune suite à son oeuvre, ses héritiers continuent à veiller jalousement sur *Autant en emporte le vent*: ils ont ainsi interdit une parodie de Scarlett et Rhett que souhaitait jouer cet été un groupe d'Atlanta et refusé à un producteur agricole californien de baptiser ses tomates Scarlett O'Hara.

Eugene Muse Mitchell et Joseph Reynolds Mitchell, les deux neveux de Margaret, se sont cependant laissés convaincre que la saga de la guerre civile dans le Sud ne pouvait en rester là et paraissent maintenant disposés à accepter une suite à l'histoire.

Reste qu'il faut encore décider si *Autant en emporte le vent II* doit paraître sous forme de livre, de mini-série télévisée ou de film à grand budget et à qui confier le projet. Faudra-t-il en outre rester dans le ton du premier volume, sachant que sa description nostalgique d'une économie basée sur l'esclavage noir et la vision idyllique de la vie des planteurs de coton paternalistes envers les Noirs ont soulevé bien des critiques?

## Scarlett et Rhett toujours bien vivants

Quoi qu'il en soit, Scarlett et Rhett sont toujours bien vivants dans les mémoires, et les festivités destinées à célébrer le 50e anniversaire de la parution du roman se sont multipliées à Atlanta et dans ses environs.

Les bals costumés ressuscitent les quadrilles, consacrent les participants qui ressemblent le plus à Rhett Butler ou à Scarlett O'Hara, certaines jeunes femmes n'ayant pas hésité, comme l'avait fait l'héroïne du livre, à tailler leur robe de velours vert dans les rideaux du salon. Melly Meadows, une jeune fille de 17 ans, couronnée Scarlett, affirme avoir lu le livre à quinze reprises et avoir vu le film autant de fois.

Venue assister aux pique-niques géants, aux conférences et à l'émission d'un timbre à l'effigie de Margaret Mitchell, une mère de famille de Cleveland,

### CINÉMAS CINEPLEX ODEON

MARDIS

<b>BERRI</b> 31-Denis & Ste-Catherine 382-2115 3 HOMMES ET UN COUFFIN (G) 12:30 - 2:30 - 5:15 - 7:30 - 9:50 FX (v.1) (14 ans) 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45 PAROLE DE FLIC (14 ans) 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45 HISTOIRE OFFICIELLE (G) 1:15 - 2:35 - 4:55 - 7:15 - 9:35 LA GALETTE DU ROI (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 <b>LE DAUPHIN</b> Beauport près d'Herbville 721-6090 A BOUT DE COURSE (14 ans) 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:35 SOUVENIRS D'AFRIQUE (G) 2:00 - 5:00 - 8:00 <b>ERMITAGE</b> St-Denis & Jerry 388-8377 HANNAH ET SES SOEURS (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 <b>CRÉMAZIE</b> St-Denis & Crémazie 388-4210 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:20 - 9:35 <b>CHAMPLAIN</b> Ste-Catherine & Papineau 524-1685 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:35 - 3:20 - 5:05 - 7:10 - 9:05 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:40 - 3:35 - 5:30 - 7:25 - 9:20 <b>JEAN-TALON</b> 2 rue à Test de Pie-IX 725-7000 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 <b>CARTIER-LAVAL</b> 228, boulevard des Laurentides 863-5124 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:30 - 3:20 - 5:15 - 7:15 - 9:15 <b>ODÉON-LAVAL</b> Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 LEGAL EAGLES (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30 <b>BROSSARD</b> Mail Champlain 665-5904 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 LEGAL EAGLES (G) 1:25 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:05 KARATE KID 2 (G) 12:00 - 2:15 - 4:30 - 6:45 - 9:00 <b>LONGUEUIL</b> Place Longueuil 879-7451 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 <b>MERCIER</b> Ste-Catherine & Pie-IX 255-8224 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 <b>PARIS</b> 890, Ste-Catherine e. 875-1882 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00	<b>ASTRE</b> St-Léonard, 9480 Lacordaire 327-5001 KARATE KID 2 (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 10:00 BACK TO SCHOOL (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 - 11:00 LEGAL EAGLES (G) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00 <b>PARADIS</b> 8215, Hochelaga 354-3110 PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 10:00 POLICE ACADEMY 3 (G) 2:50 - 4:30 - 6:10 - 7:50 2e film DROLES D'ESPIONS DELTA FORCE (v.1) (14 ans) 1:00 - 5:15 - 9:40 2e film A BOUT DE COURSE <b>MONTRÉAL</b> 1584, Mi-Royel & Papineau 521-7870 POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans) 8:05 - 9:35 2e film DROLES D'ESPIONS DELTA FORCE (v.1) (14 ans) 5:25 - 9:30 2e film LES MINES DU ROI SALOMON <b>PLACE ALEXIS NIHON</b> Niveau du Métro Atwater 935-4246 KARATE KID 2 (G) 12:45 - 2:30 - 5:00 - 7:00 - 9:15 BACK TO SCHOOL (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:45 - 9:45 AMERICAN ANTHEM (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 <b>SQUARE DÉCARIE</b> Décarie, sud de Jean-Talon 341-3190 LABYRINTH (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 BACK TO SCHOOL (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 <b>PLACE DU CANADA</b> Via Château Champlain 861-4595 LEGAL EAGLES (G) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 <b>BONAVENTURE</b> Place Bonaventure 861-2725 LABYRINTH (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10 BACK TO SCHOOL (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 <b>2001 Université</b> Coin de Malouineux 649-4318 AMERICAN ANTHEM (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 AMERICAN ANTHEM (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 OUT OF AFRICA (G) 1:30 - 4:45 - 8:00 HANNAH AND HER SISTERS (G) 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20 TROUBLE IN MIND (14 ans) 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:25 DESERT HEARTS (14 ans) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 OFFICIAL STORY (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 3 MEN AND A CRADLE (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35 SHORT CIRCUIT (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
--	--

### CINÉ-PARCS

moins de 16 ans admis gratuitement

3e film de soir dans les ciné-parcs

<b>CINÉ-PARC ODEON</b> Trans-Can, Sorlie (St-Bruno) 94 855-0692 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON KARATE KID 2 (G) 2ème film: IRON EAGLES <b>CINÉ-PARC BOUCHERVILLE</b> Trans-Can, (sortie 95) 855-5515 DELTA FORCE (v.1) (14 ans) 2ème film: A BOUT DE COURSE LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCOON <b>CINÉ-PARC CHATEAUGUAY</b> 891-1310 8 km du pont Mercier vers Châteauguay POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: YOUNGBLOOD BACK TO SCHOOL (14 ans) 2ème film: RETURN OF THE LIVING DEAD AMERICAN ANTHEM (14 ans) 2ème film: SILVERADO <b>CINÉ-PARC LAVAL</b> Auto. des Laurentides (sortie 14) 822-5555 KARATE KID 2 (v.1) (G) 2ème film: IRON EAGLES ROCKY 4 (14 ans) 2ème film: YOUNGBLOOD POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans) 2ème film: GREMLINS POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON <b>CINÉ-PARC ST-JÉRÔME</b> Auto. des Laurentides (sortie 44) 436-4773 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCOON <b>CINÉ-PARC VAUDREUIL</b> Trans-Can, (sortie 3) 455-5154 LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCOON RETOUR VERS LE FUTUR (14 ans) 2ème film: CREATURE DE RÊVE <b>CINÉ-PARC ST-EUSTACHE</b> Route 15 (sortie 21) 472-6660 879-1707 LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCOON RETOUR VERS LE FUTUR (G) 2ème film: CREATURE DE RÊVE DELTA FORCE (v.1) (14 ans) 2ème film: A BOUT DE COURSE VACK TO SCHOOL (14 ans) 2ème film: REMO WILLIAMS LABYRINTH (G) 2ème film: VOLUNTEERS <b>CINÉ-PARC REPENTIGNY</b> Route 40 (sortie 100) 341-7740 861-8641 POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCOON <b>CINÉ-PARC ST-HILAIRE</b> Route 20 (Sortie 115) 467-3209 POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans) 2ème film: GREMLINS RETOUR VERS LE FUTUR (G) 2ème film: CREATURE DE RÊVE
---

### UN RECORD HISTORIQUE!

### LE SEUL FILM PRODUIT AU QUÉBEC

### PLUS FORT QUE LES PLUS GRANDS SUCCÈS ÉTRANGERS!!

"Un petit régal... un miracle d'équilibre entre la délicatesse et la crudité... on oscille d'un Guitry '86 à Bergman, en passant par Woody Allen et Rohrer..."  
 — Le Nouvel Observateur

"Denys Arcand nous lance dans les jambes des grenades de gaz hilarant..."  
 — Le Figaro

"Un film franchement émoustillant... On pleure beaucoup puis on se mouche et on se couche la bouche en coeur..."  
 — L'Express

"De loin le film le plus complexe et le plus ingénieux cette année à Cannes... À la fois vif, mordant, pertinent tout en étant lyrique... Un film que personne ne devrait manquer..."  
 — Newsweek

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL DE CANNES 1986

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN

UN FILM DE DENYS ARCAND  
 AVEC DOMINIQUE MICHEL DOROTHÉE BERRYMAN LOUISE PORTAL PIERRE CURZI RÉNY GIRARD TYES JACQUES GENEVIÈVE RIOUX DANIEL BRIÈRE ET GABRIEL ARCAND  
 PRODUIT PAR RENÉ MALO ET SOUÏS TRAPPIER  
 RÉALISÉ PAR DENYS ARCAND  
 DISTRIBUÉ PAR LES FILMS RENÉ MALO

2 SEM

Crémazie, tous les jours: 12:00 - 2:30 - Longueuil, lun. et mar.: 1:15 - 5:00 - 7:20 - 9:35 (plus ce soir à 11:45 pm) - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15.

CRÉMAZIE & LONGUEUIL

ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210 PLACE LONGUEUIL 879-7451

ROBERT REDFORD DEBRA WINGER DARYL HANNAH

## LEGAL EAGLES

À l'affiche aux cinémas: Place du Canada, Brossard, Laval et Astra.

"Ils sont de retour"

## POLTERGEIST II

DE L'AUTRE CÔTÉ

A l'affiche aux cinémas: Champlain, Mercier, Jean-Talon, Brossard, Laval, Rex St-Jérôme, Châteauguay, et aux ciné-parcs: Odeon, Châteauguay, Laval, St-Jérôme et Repentigny.

### TIRAGE DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC

Le tirage annuel au profit de la Fondation de l'hôpital Saint-Luc a eu lieu le 20 juin dernier dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Voici la liste des billets gagnants:

- 1<sup>er</sup> PRIX 53751
- 2<sup>e</sup> PRIX 61832
- 3<sup>e</sup> PRIX 6029
- 4<sup>e</sup> PRIX 12008
- 5<sup>e</sup> PRIX 26833
- 6<sup>e</sup> PRIX 19045
- 7<sup>e</sup> PRIX 44216
- 8<sup>e</sup> PRIX 38207
- 9<sup>e</sup> PRIX 30587
- 10<sup>e</sup> PRIX 28341
- 11<sup>e</sup> PRIX 61821
- 12<sup>e</sup> PRIX 22896
- 13<sup>e</sup> PRIX 34387
- 14<sup>e</sup> PRIX 44128
- 15<sup>e</sup> PRIX 38525

WALT DISNEY PICTURES PRESENTS

## THE GREAT MOUSE DETECTIVE

WALT DISNEY PICTURES presents "THE GREAT MOUSE DETECTIVE" produced in association with SILVER SCREEN PARTNERS II Music HENRY MANCINI  
 Distributed by BUENA VISTA DISTRIBUTION CO., INC. ©1986 The Walt Disney Company

A classic Disney cartoon  
 STARRING MICKEY MOUSE, DONALD DUCK AND GOOBY

### CLOCK CLEANERS

ADULTES ET ADOLESCENTS.....\$3.50  
 ENFANTS ET ÂGE D'OR.....\$2.50

LOEWS PLACE DU PARC

LAVAL FAIRVIEW Le CINÉMA

LAVAL 5 - FAIRVIEW 2 - Le CINÉMA: 12:55, 2:35, 4:15, 5:55, 7:35, 9:15.  
 LAVAL DU PARC 1: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00.  
 PLACE DU PARC 2: 12:40, 2:40, 4:40, 6:40, 8:40.  
 PLACE DU PARC 3: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.  
 LOEWS 4: 12:40, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00.  
 LOEWS 5: 1:40, 3:30, 5:20, 7:10, 9:00.

AUCUN LAISSEZ-PASSER

DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

la presse et **cié 98.5**

## INVITENT 1 000 PERSONNES À 2 CONCERTS SOUS LES ÉTOILES

**ZAMFIR**  
 flûte de Pan avec l'Orchestre Métropolitain,  
 à 21 h,  
 le samedi 19 juillet

**MICHEL FUGAIN**  
 et le Groupe Vocal «80»,  
 à 21 h,  
 le dimanche 20 juillet

250 personnes recevront 4 billets pour assister à l'un ou l'autre des 2 concerts, derrière le CEGEP Joliette-De Lanaudière, à Joliette. Faites votre choix!

Pour participer: Complétez le coupon de participation publié dans LA PRESSE jusqu'au 5 juillet en cochant le concert auquel vous désirez assister. Les 250 gagnants recevront leurs billets par la poste. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à LA PRESSE. La valeur totale des prix offerts est de 9 000 \$.

Faites parvenir votre coupon de participation à:  
**CONCOURS «CONCERTS PLEIN-AIR»**  
 LA PRESSE  
 C.P. 5015  
 Succursale Place d'Armes  
 Montréal (Québec)  
 H2Y 3M1

CONCERT ZAMFIR  CONCERT MICHEL FUGAIN

NOM \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

Je suis abonné(e) à LA PRESSE  J'achète LA PRESSE en kiosque

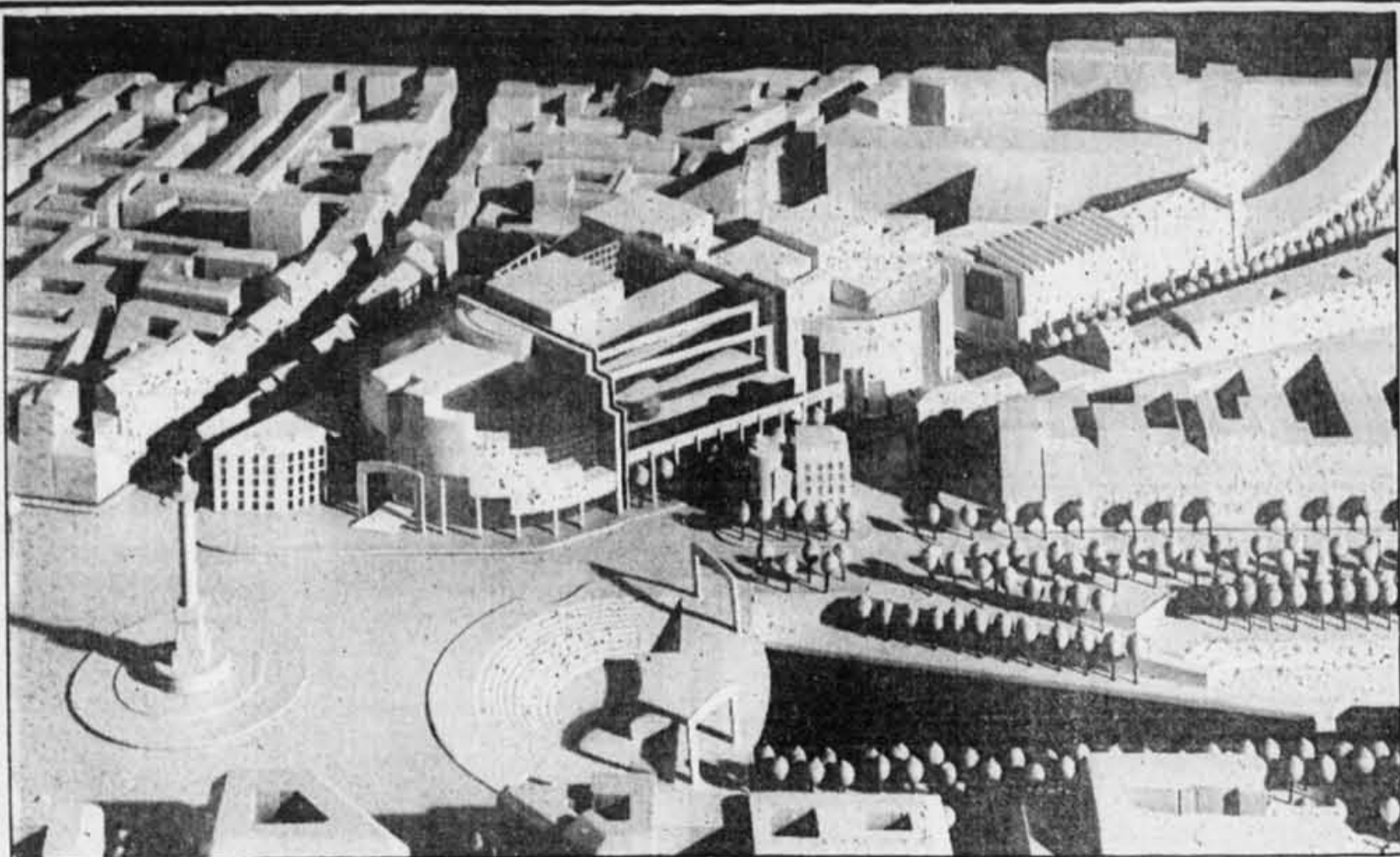
SOFT AS SILK SWEET AS HONEY!

## Insatiable

VERS L'ÉTRANGE

small town girls

VIDEO CASSETTES ON SALE



L'Opéra de la Bastille, de l'architecte Carlos Ott, de Toronto, doit ouvrir ses portes en 1989.

# L'Opéra de la Bastille ou l'opéra pour tous

PARIS (AFP) — L'Opéra de la Bastille qui ouvrira ses portes le 14 juillet 1989 pour les 200 ans de la prise de la forteresse et de la Révolution française, ne veut pas devenir une nouvelle bastille imprenable où était enfermé un seul prisonnier pour dettes, mais le Beaubourg de la musique et de l'opéra pour mettre cet art créé avec le monde moderne à la portée de tous.

## AGNÈS DRONNIKOV

Ce grand dessin du président Mitterrand avec la Tête de la Défense ou la pyramide du Louvre paraissait menacé vu son ampleur: 2.300.000.000 F. Les responsables du projet, les architectes sous la direction de Carlos Ott, Canadien d'origine uruguayenne, désigné en 1983 à l'issue d'un concours international parmi 750 candidats, le directeur, Gérard Mortier, directeur par ailleurs du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, Pierre Boulez, le compositeur, en tout une quarantaine de personnalités internationales se sont penchées durant un week-end à Paris sur l'avenir de l'Opéra Bastille qui doit devenir un « Centre de l'Art vivant ».

Posé en plein centre d'un quartier historique et populaire, à l'ombre de la colonne surmontée du Génie ailé, l'Opéra-Bastille veut devenir un lieu de passage obligé. Il sera ouvert toute la journée et non pas seulement le soir. Le métro y débouchera, on y trouvera expositions, lieux de vente, bibliothèque restaurants, vitrines et ateliers où l'on pourra voir travailler les luthiers, les décorateurs, les monteurs, les techniciens de ce théâtre magique qu'est l'Opéra.

Quelques chiffres: 300 m de façade, 150.000 m carrés construits, un plateau de 500 m carrés, une grande salle de 2.700 places, une salle modulable de 600 à 1.300 places, 4.550 m carrés de lieux de répétitions, un amphithéâtre de 500 places, un studio de 280 et enfin un parking de 700 places en sous-sol.

Le projet, novateur en tous points, a pour clefs « la souplesse modulable de l'espace, de l'acoustique, du programme et de la direction », estime Gérard Mortier. La souplesse est dans l'espace de cet Opéra, qui veut créer « un rapport nouveau entre le public et l'Opéra », « un lien entre la création et le public » avec des salles modulables du plafond aux parois horizontales, une fosse d'orchestre modulable également qui peut accueillir des plus grandes aux plus petites formations, des salles et studios de répétition, des ateliers.

La grande nouveauté de cet Opéra-Bastille c'est « la salle modulable acoustiquement » avec « une nappe acoustique au-dessus du plafond et un système de réverbération assistée ». Aucune des 2.700 places de la grande salle ne sera « une mauvaise place », assure-t-on. « Chacun pourra voir et entendre au mieux ».

La programmation elle-même est modulable, « pas de programmation pot-au-feu », a affirmé Gérard Mortier qui s'est déclaré « à 200 p. cent en faveur de l'Opéra de la Bastille » afin de mettre fin aux rumeurs sur son désintérêt éventuel du projet.

Le programme tournera « autour du 20ème siècle avec un prin-

cipe d'alternance et autour d'un compositeur ». On aura Mozart dans la grande salle et Mozart dans la petite, des expositions, des concerts de musique pré ou post mozartienne. On aura Wagner, un cycle Wagner, l'Allemagne de Wagner avant et après etc... « Pas de stars à tout prix, pas d'oeuvre montée autour d'une vedette mais une homogénéité permettant de faire évoluer le goût du public vers les oeuvres plus que vers les interprètes », souligne encore Gérard Mortier...

La création sera à l'honneur, promettent les parrains de l'Opéra, alors qu'actuellement le répertoire de Covent Garden ou du Palais Garnier se réduit à quelque 80 ouvrages. Au bout de quatre ans, lorsque l'Opéra-Bastille — qui deviendra l'Opéra de Paris, le Palais Garnier étant réservé à la danse — atteindra son rythme de croisière, il présentera 250 spectacles par an dans la grande salle et 120 dans la salle modulable.

Mais la direction sera également modulable — les zozanies sont fréquentes — puisque chaque directeur (quatre en tout) sera entouré d'une sorte de directeur de cabinet qui l'accompagnera et quittera l'Opéra en même temps que lui afin d'éviter les conflits avec une nouvelle direction.

Le personnel comptera 796 personnes en 1989 pour atteindre 810 personnes dans les quatre ans après augmentation de l'orchestre (125 musiciens). Souplesse la encore, puisque le personnel aura un minimum et un maximum d'heures de travail, le reste étant payé en heures supplémentaires. Les membres de la troupe auront des contrats de 2 à 3 ans mais seront payés par soirées.

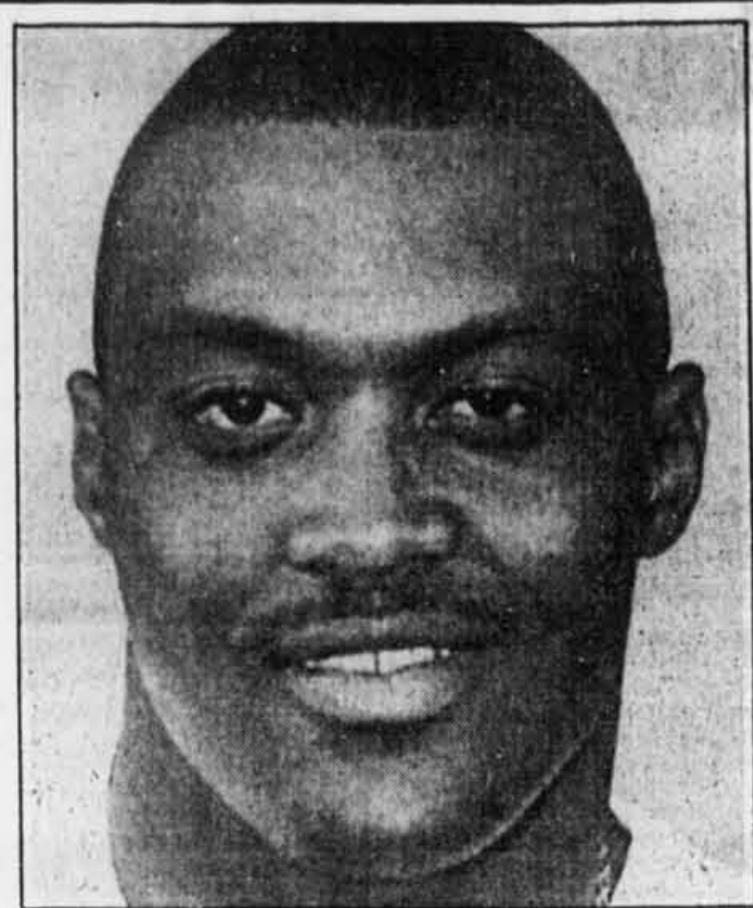
Avec une subvention de l'État de 265 millions de F (environ \$26,5 millions) des recettes extérieures de ventes, enregistrement TV, mécénat etc..., les responsables tablent sur 470.000 F (environ \$47.000) de recettes par soirée avec un système d'abonnement (70 p. cent de la salle) et un remplissage à 85 p. cent. Enfin 2.500 places seront vendues moins de 250 F (25\$) et 1.200 moins de 150 F (15\$). Opéra populaire, l'Opéra-Bastille réservera chaque soir 200 places à des prix très bas, abordables pour tous.

Pierre Boulez, enfin, a annoncé la création à l'intérieur de cet opéra moderne d'un studio de télévision qui permettra dans des conditions optimales la réalisation de programmes de concerts et d'opéras télévisés.

Un directeur artistique devrait être nommé fin 1986, de même que le directeur musical. Un concours fera appel aux musiciens fin 1988.

« L'Opéra, conclut lyrique Gérard Mortier, est l'art le plus apte à communiquer, à saisir la complexité de la société de la fin du 20ème siècle. Beaucoup de formes d'art se réfèrent à l'Opéra pour s'exprimer, le film comme « La Nave Va » de Fellini ou le théâtre comme « Norodom » du Théâtre du Soleil d'Ariane Mouchkine. C'est un art créé avec le monde moderne qu'il faut mettre à la portée de tous ».

C'est la tâche que veut remplir l'Opéra de la Bastille.



O. Don Rogers des Browns de Cleveland photo reuter

# FOOTBALLEUR DE HAUT NIVEAU Don Rogers meurt d'une surdose de cocaïne

SACRAMENTO (États-Unis), (AFP) — Pour la deuxième fois en moins de dix jours, un athlète de haut niveau est mort par absorption de cocaïne aux États-Unis, relançant le débat sur la consommation de cette drogue dans les milieux sportifs et sa propagation rapide dans l'ensemble de la société.

Don Rogers, vedette de l'équipe de football américain des Browns de Cleveland (Ohio), est décédé à l'âge de 23 ans des suites d'un arrêt du coeur, vendredi à Sacramento (Californie), à la veille de son mariage.

Le médecin-légiste de la ville a révélé hier que la cocaïne était à l'origine de la mort, refusant toutefois de préciser quel volume de drogue le footballeur avait consommé.

Il y a moins de deux semaines, l'un des meilleurs basketballeurs universitaires américains, Len Bias, 22 ans, de l'Université du Maryland, avait succombé à une absorption de cocaïne qui avait entraîné un arrêt des fonctions cardiaques et cervicales.

Sa mort avait bouleversé l'opinion publique. Considéré comme l'un des basketballeurs les plus doués de sa génération, Len Bias avait en effet été recruté deux jours auparavant par les champions professionnels des États-Unis, les prestigieux Celtics de Boston, réalisant son rêve de gloire et de fortune.

Dans les deux cas, ces sportifs n'avaient jamais connu de problèmes de santé et symbolisaient la force et la puissance de l'athlète américain. Dans les deux cas, personne dans leur

entourage ne savait qu'ils utilisaient de la drogue.

Après la mort de Len Bias, les spécialistes américains avaient lancé des avertissements contre les dangers de la cocaïne, que consomment régulièrement quelque cinq millions d'Américains, et qui en a tué 600 en 1985. Ils avaient mis en garde contre ses effets « totalement imprévisibles », même si elle est utilisée à petites doses.

Sitôt connue la mort de Don Rogers, plusieurs personnalités du monde des sports ont à nouveau préché pour que les athlètes subissent des tests anti-drogue. L'ancien basketballeur Bob Lanier a ainsi estimé hier, dans une interview télévisée, que « lorsque l'on voit les gens mourir, il est temps de faire le ménage dans la maison ».

Mais, au-delà des sportifs, les autorités américaines s'inquiètent de la rapide propagation de la cocaïne - drogue qui tend à supplanter toutes les autres - dans tous les milieux sociaux, jusque dans les écoles.

Malgré une lutte intensive contre le trafic des stupéfiants, elles sont en effet incapables de stopper l'énorme flot de cocaïne qui se déverse sur les États-Unis, en provenance essentiellement d'Amérique latine, accroissant l'offre, faisant baisser les prix et rendant cette drogue accessible à n'importe qui.

Encore plus puissante et meilleur marché, une forme extrêmement pure de cocaïne, le « crack », a ainsi fait son apparition récemment dans les grandes villes américaines, notamment à New York, rendant la lutte anti-drogue encore plus difficile.

# Littératures soviétiques

PARIS (AFP) — Comment être Dieu et essayer de fonder une nouvelle religion quand on vit en URSS, marginal et alcoolique? Tel est le sujet du dernier roman d'Alexandre Zinoviev *Va au Golgotha* (Édition Julliard / L'Age d'Homme) qui, comme à l'habitude, manie avec brio l'absurde et le poétique, le loufoque et le sacré.

## PIERRE MILLET

Le nouveau Dieu, Ivan Laptiev, se heurte en permanence à un personnage mythique appelé l'Antipode qui personnifie l'idéologie. Mais Laptiev continue imperturbablement sa mission, soignant ici un responsable pourtant officiellement hostile à son art médical illégal, débouchant « miraculeusement » les bouteilles de vodka, dispensant des conseils aux autorités de la ville.

« Un de mes patients, spécialiste de propagande antireligieuse, rebâche en douce chaque fois qu'il fait un de ses exposés abrutissants d'ennui: « Mon Dieu, donne-moi la force de prononcer jusqu'au bout ce galimatias sans dégringoler de la tribune! » Cette prière le tire invariablement d'affaire depuis déjà trois ans », reconnaît ainsi, sans fausse modestie Laptiev.

Dans *Va au Golgotha*, le lecteur retrouve le petit monde des personnages de Zinoviev, cyniques et intelligents, marginaux plus ou moins déclassés, fils de la Nomenklatura, qui possèdent tous au moins un point commun: un amour immodéré pour la vodka qui ne se dément en aucune occasion.

Le thème religieux est abordé avec plus de sérieux par Léonide Borodine dans *Chan-*

*ger de vie* (Éditions Gallimard), un excellent roman écrit entre deux séjours dans les camps par cet écrivain engagé dans la dissidence.

Dans l'intelligentsia moscovite, Guenadi, le héros de Borodine, vit sans histoire jusqu'au moment où, au cours d'un voyage en Sibérie, il fait connaissance dans un petit village d'Anastasia, de la fille d'un prêtre orthodoxe. L'intellectuel moscovite tombe amoureux de la fille de la campagne et pense qu'en se mariant avec elle, il réussira enfin à changer de vie, à trouver la foi, à vivre paisiblement, sans les combines et compromissions courantes dans la capitale.

Pour préparer son mariage, Guenadi revient à Moscou et retombe dans son milieu naturel: sa soeur liée au mouvement dissident, un poète attiré par la religion, une fille d'officier du KGB qui cherche à se marier... Repris par ses anciennes amours, Guenadi ne pourra pas changer de vie comme il l'avait espéré et le souvenir d'Anastasia sera insuffisant pour le faire revenir en Sibérie.

Léonide Borodine connaît bien ce milieu d'intellectuels tiraillés entre un conformisme relativement confortable et l'espoir d'une vie plus authentique, à travers la religion ou la révolte des dissidents, qui conduit droit au camp.

Né en 1938, Borodine a passé six ans dans les camps, de 1968 à 1974 pour sa participation à un groupe de l'opposition. Arrêté une seconde fois en 1983, il purge actuellement une peine de dix ans de camp suivis de cinq ans d'assignation à résidence pour « propagande et agitation antisoviétique ».

Ces mêmes milieux intellectuels sont également au centre

de « Metro-Moscou Underground » (Éditions Balland) d'Alexandre Kaletski. Cette histoire d'un jeune provincial monté de Toula à Moscou pour faire une carrière théâtrale, est rythmée par des souleries homériques et une vie sexuelle débridée dans laquelle se trouve même mêlée la propre fille de Brejnev connue il est vrai pour avoir toujours mené une vie agitée!

Dans *Lomonossov Campus*, (Éditions Acropole), Serge Lourien s'intéresse au destin de la troisième génération des enfants de la Révolution qui se retrouvent au sein de la grande université de Moscou. Afin d'échapper à l'ennui pesant de cet établissement destiné à former de purs produits de la société soviétique, les moyens ne manquent pas et sont toujours les mêmes: alcool, sexe, rêve de la société occidentale.

Pour fuir cette grisaille soviétique, les personnages de *Chatouny* de Youri Mamleiev (Éditions Laffont) ont choisi de se distinguer en se réfugiant dans le macabre et la folie.

Un chatoun est un ours qui ne trouve pas le sommeil de l'hibernation, et rôde dans la forêt en hurlant dans un état de surexcitation. Il représente une menace pour lui-même et pour les autres. Dans le récit de Mamleiev, les chatouny sont les hommes qui, par leur perversion et leur folie rendent le monde dangereux.

Amateur de grotesque et de fantastique, Mamleiev fait évoluer dans un mouvement parfois frénétique un cortège de sektanty (membres de sectes) qui confondent souvent recherche métaphysique et délire érotique.

Le recueil paru aux éditions La Table Ronde sous le titre *À l'écoute des villages sovié-*

ques est plus consistant et permet, grâce à un choix de douze écrivains représentatifs, de découvrir cette littérature de la campagne russe qui a joué un rôle important en URSS depuis déjà plusieurs années.

Témoins de la disparition des moeurs et traditions de la campagne, de l'abandon de milliers de villages, des ravages de l'alcoolisme et finalement de la liquidation des racines historiques du pays, ces écrivains ont essayé, dans les limites tolérées par la censure, de manifester leur inquiétude.

Depuis les paroles prémonitrices du poète Sergueï Essenine en 1925 sur la mort des campagnes russes, de nombreuses tragédies se sont abattues sur la paysannerie, à commencer par la collectivisation forcée et la déportation de centaines de milliers de récalcitrants, sans parler des exécutions sommaires.

L'un des auteurs cités dans le recueil de *La Table Ronde*, Vassili Belov est l'auteur de *Veilles* qui vient d'être publié aux éditions Gallimard et qui permet d'approfondir la connaissance du milieu rural soviétique avant cette période cruciale qu'a été la collectivisation.

Enfin, à titre de curiosité, il convient de signaler la traduction d'un petit ouvrage circulant en samizdat à Moscou, *La Queue* (Éditions Lieu Commun) qui risque malheureusement de n'être pleinement apprécié que par des familiers de la réalité soviétique.

Constitué exclusivement de courts dialogues échangés dans une file d'attente (qui est la plus stable et la plus ancienne des institutions soviétiques selon la sagesse populaire), *La Queue* est une tranche de vie soviétique saisie sur le vif.



# Ces Miss ont parié sur l'Argentine

Ces deux candidates au titre de Miss Univers, Vassilla Mandaki (à gauche) et Susanna Hucksteip, représentant respectivement la Grèce et l'Italie, ont misé juste en prévoyant la victoire de l'Argentine aux championnats mondiaux de soccer. Elles font partie des 82 déléguées réunies à Panama City pour le 35ème concours de Miss Univers. L'heureuse élue sera couronnée le 21 juillet.

photo reuter